

Assemblées Générales

DU

BUREAU INTERNATIONAL

CONTRE LA

LITTÉRATURE IMMORALE

Tenues à Bienne le 9 Décembre 1906

et à Genève le 29 Novembre 1907

Rapports et Documents



GENÈVE

IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D' VINCENT, 10

—
1908

AVIS

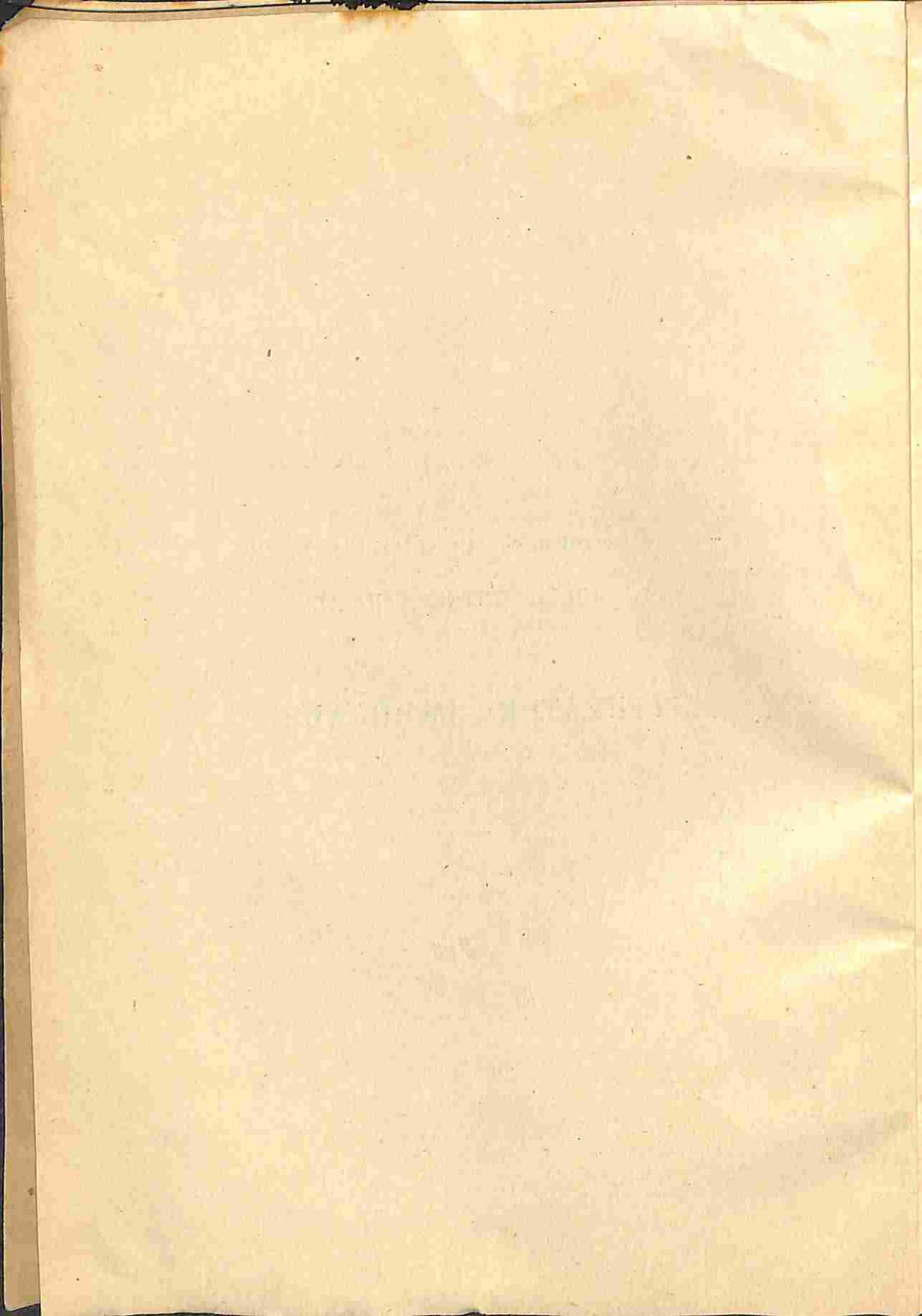
Depuis notre assemblée générale du 29 novembre 1907, un Congrès international antipornographique s'est tenu à Paris les 21 et 22 Mai dernier, à l'appel de deux Sociétés, la **Société Centrale de Protestation contre la licence des Rues** à Paris, et le **Bureau International** de Genève. Quatre-vingt six associations, dont quarante étrangères, y ont pris part. Ce Congrès avait pour but d'organiser une entente entre les associations de tous les pays pour lutter contre la pornographie, et d'obtenir des gouvernements des mesures internationales de répression contre une de ses formes les plus dangereuses. Le gouvernement français a bien voulu se charger de convoquer à Paris toutes les puissances pour une Conférence officielle. — En outre, le Congrès a décidé à l'unanimité :

1° « Qu'une Union est désormais créée entre toutes les Sociétés, à quelque nation qu'elles appartiennent, qui s'occupent de la répression de la pornographie.

2° « Que la représentation de l'Union est confiée au **Bureau International contre la Littérature immorale**, existant à Genève, et que ce Bureau fera ultérieurement connaître les règles de sa constitution et de son fonctionnement. »

Dans notre prochain Rapport nous reviendrons sur ce Congrès.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
DU BUREAU INTERNATIONAL
CONTRE LA
LITTÉRATURE IMMORALE



Assemblées Générales

DU

BUREAU INTERNATIONAL

CONTRE LA

LITTÉRATURE IMMORALE

Tenues à Bienne le 9 Décembre 1906

et à Genève le 29 Novembre 1907

Rapports et Documents



GENÈVE

IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D' VINCENT, 10

—
1908

Annals of the

History of the

LITERATURE

of the

History of the

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DE BIENNE

tenue le 9 Décembre 1906.

M. de Stadelhofen s'exprime en ces termes :

Première idée. Nous devons réprouver comme malsaine et nuisible toute littérature tendant à enseigner les moyens d'attirer à soi certaines forces et certains pouvoirs au détriment d'autrui (cette littérature est d'origine germano-américaine). Utiliser les forces nouvelles que nous procurent les progrès de la science, cela est bien, surtout si c'est pour soulager les misères qui nous entourent ; mais accaparer ces forces à son profit, cela est immoral, anti-social, anti-chrétien. La littérature qui prône cette dernière manière d'agir fait d'un côté des criminels, de l'autre, des dupes et des fous.

Deuxième idée. Les nombreux docteurs qui s'occupent aujourd'hui du traitement de la psychonévrose sous

toutes ses formes sont à même de nous dire quelle influence la lecture immorale a exercée sur un bon nombre de leurs « sujets ». S'ils nous l'apprenaient, ce serait pour nous un enseignement précieux. J'en conclus à l'élaboration d'une sorte de questionnaire à envoyer à des médecins et aliénistes connus ; leurs réponses pourraient déterminer une orientation plus sûre dans notre campagne contre la littérature immorale.

* * *

M. *Perinet*, après avoir donné quelques détails sur le précédent exercice et sur le congrès de Milan, fait une conférence sur l'influence des arts licencieux sur les masses. Il insiste sur le pouvoir en bien et en mal que l'art peut avoir sur le peuple, suivant qu'il descend dans l'ordure ou qu'il s'élève vers l'idéal. Jules Simon n'a-t-il pas dit : « L'art cesse quand l'ordure commence » ?

DISCOURS DE M. HEMMEL

DE LYON

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est pour moi un bien grand plaisir de me trouver aujourd'hui dans ce pays, où les institutions et les mœurs font l'admiration de ceux qui l'entourent. Malgré les progrès réalisés, vous avez toujours des hommes vaillants qui travaillent constamment à l'améliorer encore, en détruisant tout ce qui peut détourner la jeunesse de ses devoirs. J'ai eu l'occasion, en diverses circonstances, d'apprécier plusieurs citoyens de votre pays, notamment MM. de Meuron, de Morsier, Perinet et Minod. Plusieurs d'entre eux sont doués d'une éloquence qui fait sentir au cœur le mal qui existe et donne du courage pour combattre cette littérature obscène qui corrompt les sentiments de la jeunesse.

Du 21 au 25 octobre dernier, j'ai eu le plaisir d'entendre M. de Meuron dans un grand congrès international qui s'est tenu à Paris, auquel dix-sept puissances s'étaient fait représenter officiellement pour étudier les

moyens de combattre la traite des blanches. M. de Meuron, par la fermeté et la précision avec laquelle il développait ses idées, les faisait accepter.

Le 25 au soir, dans la Salle des Sociétés savantes, devant un public bien varié, M. de Meuron a encore été chaudement applaudi.

Nous avons également en France des hommes qui se dévouent pour combattre cette littérature obscène qui fait comme la mauvaise herbe: on l'arrache, mais elle repousse. Il faut croire qu'il y en aurait encore davantage si l'on ne faisait rien.

Nous avons un homme dont le nom vous est sans doute connu par la situation qu'il occupe et par la campagne qu'il a menée contre la pornographie et pour des scènes immorales. Il a été surnommé le Père la Pudeur. C'est le Sénateur Bérenger, qui jouit de l'estime de tous ceux qui ont conscience de leur devoir.

Nous avons encore le vaillant Comte, de Saint-Etienne, qui est directeur du journal le *Relèvement social*, que beaucoup d'entre vous doivent connaître, car il se prodigue et ne craint pas ses peines.

Dans un Congrès contre la pornographie, qui s'est tenu à Bordeaux au mois de mars 1905, l'abbé Lemire, député, dans un grand meeting qui a clos le Congrès, disait au public, en frappant sur l'épaule de M. Comte: Il faudrait beaucoup d'hommes comme celui-là dans notre Société.

Il le connaissait et l'avait apprécié.

Nous avons encore à Lyon un homme pour lequel j'ai une grande vénération; c'est M. Léopold Monod. Depuis plus de vingt ans que nous collaborons ensemble à la Ligue française pour le relèvement de la moralité publi-

que, j'ai été à même de l'apprécier plus que personne. Il est bon, charitable, modeste, c'est l'âme de notre Ligue. Je l'ai vu accomplir des actes de charité qui m'ont réellement touché. Je vous dirai que je me fais honneur d'être son disciple. Je vais, si vous voulez me le permettre, vous faire un court récit de ce que nous faisons à Lyon et de ce que nous faisons en France.

A Lyon, notre Ligue s'occupe de combattre tout ce qui est immoral. La littérature et les gravures obscènes, les pièces de théâtre immorales et la réglementation de la prostitution, qui est un régime tout ce qu'il y a de plus odieux.

Pour la littérature et les gravures obscènes, dans nos réunions mensuelles, je recommande aux membres de notre Ligue de me signaler ce qu'ils voient d'immoral dans les étalages, afin que je puisse le signaler au Procureur de la République. Il ne se passe pas de semaine que je ne lui en signale; et le Procureur envoie un agent qui procède à l'enlèvement des publications répréhensibles. Il n'applique pas la loi aux délinquants, parce qu'il trouve qu'elle est trop sévère pour un délit de cette nature. On le reconnaît, c'est pourquoi M. le Sénateur Béranger a fait voter par le Sénat une loi qui punit seulement de contravention le vendeur, mais de prison les auteurs, les éditeurs et les commissionnaires. Les questions politiques passent malheureusement avant les questions de moralité, et la Chambre, depuis environ deux ans, n'a pas encore pu trouver une séance pour adopter cette loi, qui, je l'espère, produira ses fruits.

Pour les théâtres, nous poursuivons également ce qui se joue d'immoral, mais nous ne le savons pas toujours, car, dans notre milieu, il n'y a pas d'habitues de théâtre.

Il y a quelque temps, une troupe théâtrale, sous la direction d'un nommé Martini, fait placarder sur les murs de notre ville qu'il va faire jouer *La Bonne à tout faire* avec d'autres pièces de cette nature. Des personnes qui connaissent ces pièces me préviennent et me demandent d'agir pour les faire interdire. Nous envoyons une délégalion chez M. le Préfet pour le lui demander. Il nous dit que ces pièces ayant passé à la censure, il ne peut aller contre. Nous rédigeons une affiche que nous faisons placarder contre les murs, faisant connaître aux familles qu'elles ne devaient pas y conduire leurs enfants. Plusieurs d'entre nous ayant signé cette affiche, Martini nous intente un procès pour le préjudice que nous lui avons causé. Le tribunal rend un jugement le déboutant de sa demande et le condamnant à tous les frais. Nous avons demandé la suppression de la censure, vu ce qu'elle tolérail; mais, depuis quelque temps, il y a une recrudescence d'obscénités, notamment dans les cafés-concerts où nous n'allons pas, mais où va, malheureusement, la jeunesse. Il y a là un terrain à travailler; mais tant que la nouvelle loi du Sénateur Bérenger ne sera pas votée, il sera difficile d'arriver à un résultat sérieux.

Nous nous occupons beaucoup de la réglementation de la prostitution, de ce régime d'exception à l'égard de la femme. Nous prêtons notre concours à ces pauvres malheureuses, qui se dégoûtent vite de cette vie, pour les faire rayer des rôles de la police des mœurs; sans nous, beaucoup n'obtiendraient pas leur radiation et seraient condamnées à continuer cette misérable vie, jusqu'à ce qu'une maladie les y arrache.

J'ai la conviction que c'est cette odieuse réglementation qui forme ce grand nombre de prostituées. Que

fait l'administration lorsqu'un agent surprend une malheureuse qui se laisse aller à racoller? Immédiatement on l'inscrit, on la met en carte et la voilà contrainte de se rendre chaque semaine à l'hôtel de police pour y passer la visite sanitaire; qu'elle se livre ou qu'elle ne se livre pas à la prostitution, il faut qu'elle aille subir cette humiliation; si elle ne s'y rend pas ou se présente en retard, on lui inflige dix jours de prison sans aucun jugement, contrairement aux lois, simplement parce que c'est un usage.

J'ai eu à m'occuper de pauvres filles qui sont venues nous demander notre concours pour les faire rayer, qui avaient été inscrites à l'âge de quatorze et quinze ans.

Si je ne l'avais vu, je n'aurais pu croire à une pareille monstruosité: une administration chargée de veiller à la direction d'une ville, inscrire une enfant de cet âge et l'autoriser légalement à se livrer à la prostitution, c'est révoltant. Est-ce qu'une administration ne devrait pas, au contraire, chercher à relever ces pauvres jeunes filles?

Je ne m'étends pas davantage sur ce sujet. Il y a une Ligue, la Fédération abolitionniste internationale, qui a des membres éminents qui s'occupent de cette grave question de moralité et de justice. Je ne désespère pas de voir aboutir l'abolition de cette réglementation. En France, le Président du Conseil des Ministres est partisan de l'abolition de ce régime odieux. Je lui souhaite une existence assez longue pour qu'il puisse obtenir un régime égal pour tous.

Pour revenir à la littérature obscène, nous avons eu au mois de mars 1905, à Bordeaux, un congrès remarquable, où un grand nombre de Ligues avaient envoyé des délégués ou s'étaient fait représenter. Ce congrès s'est

formé sous le patronage de toutes les autorités civiles et religieuses; c'est la première fois que je voyais se grouper des hommes d'idées bien différentes pour défendre une même cause. C'était beau et réconfortant. Ce congrès s'est terminé par un grand meeting sous la présidence du Sénateur Bérenger; comme orateurs il y avait M. Ferdinand Buisson, député de Paris, M. l'abbé Lemire et M. le pasteur Comte; la salle était comble, et tous les orateurs ont été l'objet d'ovations chaleureuses. Toutes les opinions politiques et religieuses étaient représentées dans la salle et tous applaudissaient les orateurs. Je vous apporte un compte rendu de ce congrès; les personnes que cela pourrait intéresser pourront le lire.

Au mois de février de cette année, dans une salle de la Sorbonne, à Paris, un grand meeting a été encore organisé sous la présidence de M. le sénateur Bérenger, avec le concours de M. Ferdinand Buisson, M. Comte, M. l'abbé Serpillanges, M. Sangnier. Ce meeting avait été annoncé par la presse. Tous les partis étaient venus entendre les orateurs; un groupe de pornographes se proposaient d'interrompre, mais la majorité du public a soutenu les orateurs qui ont pu parler, et ces incidents ont amené un grand nombre d'adhérents à leur Ligue. Les journaux importants ont défendu la Ligue en félicitant ses membres de ce qu'ils venaient combattre cette pornographie qui déshonore le pays.

Au mois d'octobre eut lieu à Paris un grand congrès pour combattre la traite des blanches. Votre pays était représenté par des hommes éminents. J'ai déjà eu l'honneur de vous en entretenir. Je vous ai apporté le texte des délibérations qui ont été prises. Le gouvernement patronnait ce congrès. Le Président de la République a

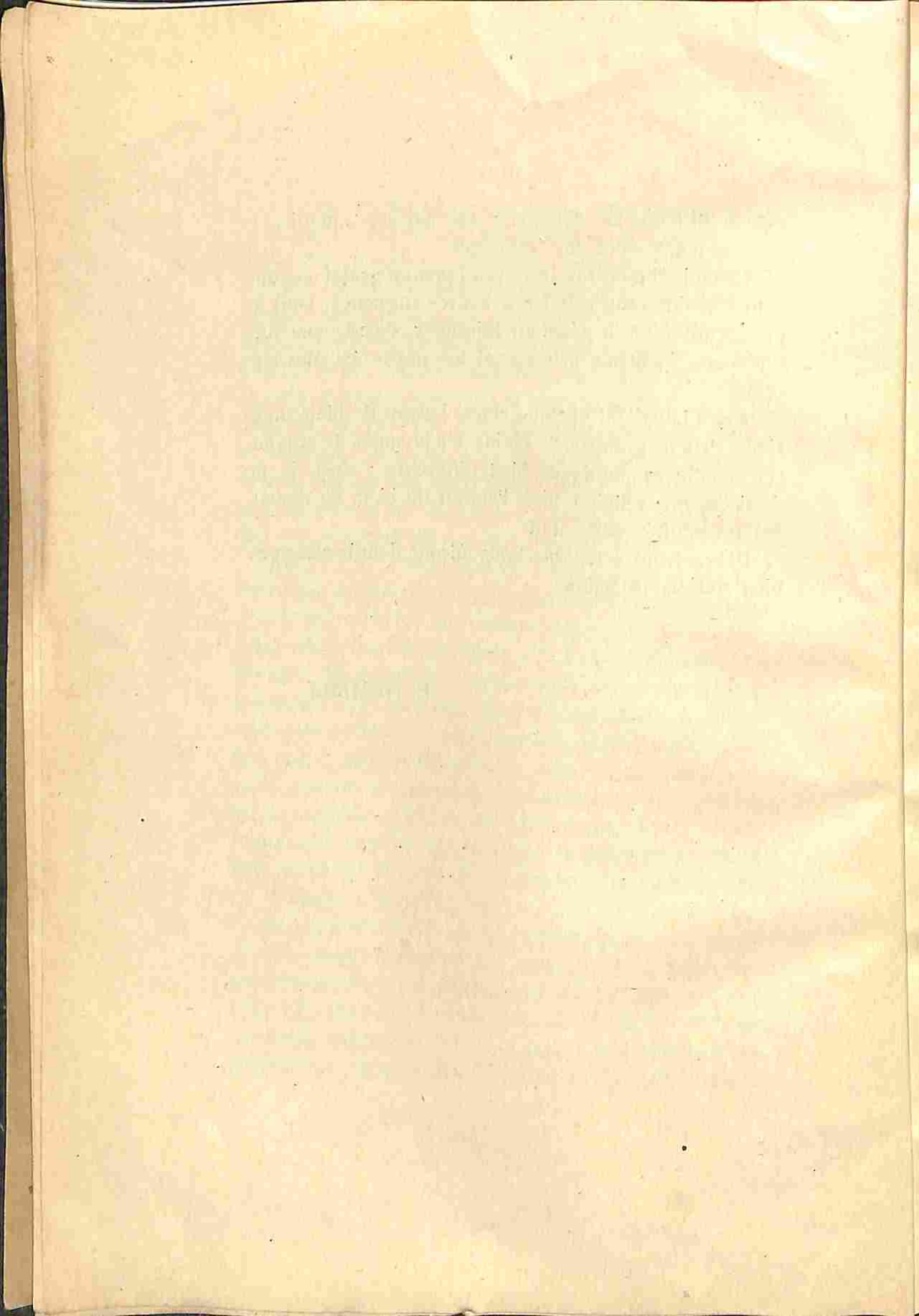
reçu à l'Elysée les délégués; des paroles aimables et encourageantes ont été échangées.

Ce mois-ci nous organisons à Lyon un grand meeting contre la littérature et les gravures obscènes, sous la présidence de M. le sénateur Bérenger, avec le concours d'hommes éminents pris parmi les partis les plus opposés.

Nos Liges ont quelque chose encore de bien supérieur, c'est de grouper, de réunir des hommes de croyances et d'idées politiques bien différentes; c'est, je ne dirai pas une religion, mais l'amour du bien, du devoir, de la moralité qui les unit.

Poursuivons cette voie, nous aurons dans le cœur une bien douce satisfaction.

E. HEMMEL.



LE
CLERGÉ CATHOLIQUE

ET LE
BUREAU INTERNATIONAL

Par Eug. DE BUDÉ

Mesdames, Messieurs,

Il existe en Amérique des marais dans lesquels pourrissent des quantités colossales de feuilles, et il n'y a pas d'endroit pareil pour la pêche. Il y a une espèce de poissons qui se plaît dans cette pourriture. Chacun prend son plaisir où il le trouve. C'est aussi dans les bas fonds que vous trouvez votre plaisir, Messieurs les pornographes. C'est là que vous grouillez... Dans ces

Egouts impurs où vont tous les ruisseaux du monde.

dont parle Théophile Gautier.

On vous y trouve tous, romanciers, auteurs dramatiques, journalistes, feuilletonistes, éditeurs, imprimeurs,

vendeurs de journaux, pourvoyeurs de la criminalité passionnelle, qui jetez votre vitriol sur la mentalité contemporaine et qui insultez à nos regards par vos productions immondes réalisant ces deux vers de Neufchâteau :

Partout scandalisée et partout méconnue,
La pudeur ne sait plus où reposer sa vue.

Vous vous soutenez tous, Messieurs les pornographes, et je comprends que vous vous unissiez les uns aux autres. Et pour varier les termes de ma comparaison, quittons l'égout et regardons le ciel... Vous me rappelez ces tristes oiseaux qui, d'après Buffon, rapprochent leurs instincts pervers. « Les milans, dit-il, oiseaux « ignobles, immondes et lâches, doivent suivre les vau-« tours, auxquels ils ressemblent par le naturel et les « mœurs. »

En présence de tant de malfaiteurs, oh ! qu'il serait plus pratique et plus commode de rendre justice sommairement. En Chine, l'auteur d'un ouvrage condamné par la censure est frappé de *cent coups d'un lourd bambou* et banni pour la vie. Celui qui lirait l'ouvrage s'exposerait aussi à des poursuites. C'est agir plus sûrement et plus promptement que les tribunaux.

Mais nous avons hâte de quitter le repaire dangereux où nous nous étions fourvoyés. Nous ne tenons guère à votre société, Messieurs les pornographes. Nous craignons presque d'emprunter votre langage. Ce qui nous préoccupe le plus, ce sont vos victimes, dont nous désirons ardemment cicatriser les blessures. Ce qui nous intéresse encore davantage, ce sont les âmes encore

nombreuses, Dieu merci, que votre venin n'a pas encore atteintes. Nous les recommandons en particulier au clergé de toute confession. L'an dernier, nous nous étions adressé, avec un plein succès, pour obtenir leur appui, à Sa Sainteté le pape Pie X et aux archevêques et évêques du Clergé catholique français. Cette année, nous avons sollicité l'adhésion du clergé catholique d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie. Nous avons adressé aux différents prélats de ces contrées une lettre-circulaire assez analogue à celle destinée à la France et présentant de légères variantes suivant les pays. En substance nous disions: « Nous avons, lors de la fondation de notre Bureau obtenu l'appui de presque tous les Souverains d'Europe, et dans une œuvre aussi grande et aussi importante, nous réclamons l'aide de tous, de ceux qui détiennent le pouvoir temporel, et aussi de ceux qui ont le pouvoir spirituel. C'est pourquoi nous avons demandé et obtenu l'approbation de Sa Sainteté Pie X et de tout le haut clergé de France; nous venons aussi solliciter de votre clergé, si pieux et si éclairé, si généreux, de prendre notre cause en main. »

De même que les prélats français, les archevêques et évêques d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie nous ont donné des réponses fort satisfaisantes, ne se bornant point à une simple adhésion, mais nous écrivant ou nous faisant écrire des lettres développées que nous allons analyser en commençant par l'Allemagne.

On se plaint beaucoup, en Allemagne, de l'invasion de périodiques pornographiques étrangers, de France, de Buda-Pesth, etc., de certains prospectus innombrables répandus dans le peuple, d'annonces obscènes insérées dans les feuilles allemandes et étrangères, et qui

font beaucoup de mal à la jeunesse. Des conférences publiques, en vue de combattre le fléau, sont faites dans les grands centres. On en est à la 88^{me}. M. Weber, de München-Gladbach, et M. le pasteur Bohn, de Berlin, déploient un zèle remarquable et digne de tout éloge. Un détail à noter. M. Bohn ayant dit que le *Simplicissimus* déversait l'ordure dans le pays, a été assigné devant les tribunaux comme menteur; mais le tribunal a condamné le directeur du journal incriminé à 150 marks d'amende ou à la prison.

Nous aimons à citer, en premier lieu, la lettre d'adhésion de l'archevêque de Cologne. Nous sommes heureux de voir qu'il agit de lui-même, au nom de l'Eglise, sans attendre les conseils du dehors, et que sur les bords du Rhin on travaille activement contre le mal dont nous parlons. En date du 27 mai, l'archevêque de Cologne nous écrit :

« Je vous fais savoir humblement qu'il va sans dire que, de concert avec tout l'épiscopat et clergé allemand, j'approuve, comme le Saint-Père, les efforts de la Société destinée à combattre l'immoralité qui se manifeste dans les livres et les images, et que je souhaite à cette Société le meilleur succès. L'épiscopat et le clergé ne peuvent considérer que comme bien venu, de recevoir des côtés les plus divers un appui dans la lutte contre la puissance du mal. Mais je me permets d'ajouter une double observation :

« 1^o Qu'ici, à Cologne, avec ma vive approbation, il existe une association très active pour combattre l'immoralité. Elle est placée sous la présidence de M. Røeren, conseiller privé de justice et membre du Tribunal supérieur de la Province, ainsi que député au Reichstag, et

que cette association a fondé ailleurs des sections et compte en fonder de nouvelles ;

« 2^o Que je dois refuser de recevoir du dehors, des avis, même sous forme de vœux, quand il s'agit de choses qui concernent d'une façon toute particulière les devoirs des représentants de l'Église, devoirs qui sont en vérité reconnus et respectés depuis longtemps en Allemagne par ceux-là. »

Une lettre du 9 juin, signée de l'évêque de Wurzburg, nous donne encore l'occasion de constater que le clergé catholique romain est depuis longtemps acquis à notre cause.

« Je vous prie, dit ce prélat, de bien vouloir agréer mes remerciements les plus dévoués pour l'aimable envoi de votre lettre très estimée du 25 avril. Les dangers qui résultent de la diffusion de livres immoraux et des images impudiques, pour les âmes immortelles et spécialement pour la jeunesse, sont extrêmement grands. Tous les efforts tentés pour écarter ces dangers sont réjouissants pour tout ami véritable de l'humanité. J'exprime volontiers au *Bureau international*, ma plus entière reconnaissance et souhaite le meilleur succès à tous ses efforts. Il n'est pas besoin de vous assurer que mon clergé diocésain fait preuve d'une grande activité pour mettre en garde les catholiques du diocèse contre la diffusion d'écrits immoraux et d'images licencieuses, toutes les fois que l'occasion s'en présente. »

Encore des paroles encourageantes qui nous parviennent d'Allemagne et signées de l'évêque de Paderborn, en Westphalie :

« Je vous assure humblement que tous les efforts sérieux en vue de protéger la moralité méritent mon

entière sympathie. J'espère que votre travail difficile contre la littérature pornographique aura bientôt, sous la bénédiction du ciel, à signaler des résultats marquants et je vous souhaite tout le bonheur possible pour vos entreprises courageuses. »

Nous citerons encore les lignes bienveillantes qui nous parviennent du secrétaire particulier de Mgr l'évêque de Metz :

« Monseigneur l'Evêque vous informe que déjà en 1904 il a publié un mandement sur les mauvaises lectures. Ce mandement a produit parmi nous et continue à produire d'heureux résultats.

« Sa Grandeur émet le vœu que votre œuvre si belle et si bienfaisante, se développe partout pour le plus grand bien des âmes et de la société. »

Quant à l'Espagne, il était bien opportun de chercher à gagner la sympathie et d'obtenir le concours du clergé, dans un pays où ce dernier exerce une grande influence. Nous avons eu déjà des rapports avec les autorités espagnoles. Lors de l'invasion en Suisse de cartes postales et de photographies obscènes, provenant de Madrid et de Barcelone, nous avons eu recours, par l'entremise du chargé d'affaires espagnol à Berne, aux autorités qu'il représentait et qui ont dû faire le nécessaire, car, nous devons l'avouer, nous n'avons plus eu de plaintes sur ces délits.

Fait réjouissant ! Il s'est constitué récemment, dans la ville de Barcelone (ville cosmopolite et possédant un élément français considérable), une société internationale qui s'occupe de la moralité publique. D'autre part, notre Bureau compte en Espagne plusieurs membres correspondants, auxquels nous ne manquons pas de nous adres-

ser, sitôt que nous avons des plaintes motivées à transmettre.

Ajoutons que l'un des membres de la Société internationale de moralité à Barcelone fait partie de la Commission chargée par notre Bureau de préparer le *Congrès politique*.

D'Espagne nous avons reçu beaucoup de lettres d'encouragement, entre autres, du pro-secrétaire de l'Evêché d'Orense :

« En réponse à votre aimable lettre, écrit-il, dont j'ai entretenu l'Illustrissime et très Révérend Evêque de ce diocèse, je dois vous signifier en son nom qu'il approuve et bénit avec beaucoup de plaisir les bonnes propositions de ce Bureau international, espérant fermement que ses travaux contribueront à la diminution de tant de lectures pornographiques et immorales comme celles qui nous entourent de toutes parts. »

L'évêque de Malaga non seulement nous assure de son sympathique intérêt, mais nous donne de réjouissants détails sur le travail anti-pornographique qui s'accomplit dans son diocèse.

« Dans ce pays-ci, dit-il, il y a une œuvre analogue, appelée Œuvre de la Bonne Presse, qui a entre autres pour objet ce que vous vous êtes si généreusement proposé de faire.

« Il m'est des plus agréable de vous voir travailler avec zèle à une œuvre si charitable qui doit éviter la ruine de tant d'âmes.

« Pour son meilleur succès, vous pouvez compter sur mes prières et ma bénédiction. »

Voici de l'Andalousie un cordial message de l'évêque de Jaen :

« En recevant votre lettre dans laquelle vous me présentez l'œuvre du Bureau International contre la littérature immorale, j'ai béni le bon Dieu, qui a voulu réunir de si distingués personnages pour lutter contre le plus terrible des fléaux....

« J'accueille très volontiers l'invitation que vous me faites de vous aider dans votre méritant labeur, et adhérant de toute mon âme aux desseins du Bureau, je vous donne l'assurance de ma cordiale sympathie et de mon appui. »

Que ne peut-on tout citer ! Mentionnons la chaleureuse promesse de coopération de l'évêque de Vich, en Catalogne. Il voit dans cette campagne anti-pornographique, une œuvre de civilisation et applaudit de tout cœur à nos efforts pour le triomphe d'une si belle cause. J'en passe, à regret, et des meilleures, notamment la lettre de l'évêque d'Urgel.

Après l'Espagne, nous sommes adressés au clergé d'Italie, dont nous avons reçu un nombre considérable de lettres.

En Italie, on est heureux de le constater, il se fait un grand mouvement pour combattre l'immoralité. On s'y plaint de l'invasion des périodiques pornographiques étrangers et des cartes postales indécentes. Pour donner une idée de la bonne volonté de la police, disons que l'un de nos délégués au Congrès de Milan ayant vu, en se rendant à la séance, des albums obscènes dans les vitrines d'une librairie, les acheta et les remit au secrétaire du Comité du Congrès. Ces albums, publiés sous le titre mensonger du nu *esthétique*, alors que leur contenu n'a rien de commun avec l'art, ont été envoyés à la police, et furent immédiatement confisqués dans toute la ville. Il

s'en suivra un procès avec l'éditeur, qui réclame des dommages-intérêts, et qui sera, nous l'espérons, débouté de ses prétentions.

L'évêque de Sovana e Pittigliano nous donne son adhésion en termes encourageants :

« L'œuvre à laquelle vous et vos dignes collègues consacrez les soins de votre zèle vraiment chrétien est bien digne de notre intérêt épiscopal. C'est pourquoi j'adhère à cette œuvre de grand cœur, je la bénis et je tâcherai de la faire connaître et de la recommander au clergé et aux fidèles de mon diocèse. »

Après avoir chaudement félicité le Bureau sur la vigoureuse campagne qu'il mène, et flétri d'importance la pornographie, qui fait en Italie de si terribles ravages, l'évêque d'Avellino nous assure de son concours et nous promet des collaborateurs dans cette œuvre internationale.

Le siège épiscopal de Padoue est actuellement vacant par la mort de Son Eminence le Cardinal Callegari, décédé au printemps. Notre lettre n'a point été perdue. Ouverte par le vicaire-capitulaire, ce dernier nous fait connaître l'existence de la « Ligue de la moralité publique », qui exerce dans le diocèse une heureuse influence et qui, dès la nomination du futur évêque, prêtera son concours à notre Bureau.

« C'est avec l'expression de la sympathie la plus vive que Nous accueillons l'invitation que vous nous avez adressée. » Ainsi s'exprime l'évêque d'Ascoli, dans une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« Nous vous promettons tout notre appui pour votre généreuse lutte anti-pornographique. En même temps, Nous manderons à tout notre clergé de prendre part à

la lutte contre le débordement des obscénités, qui remplissent continuellement notre cœur d'indignation.

« En implorant toutes les bénédictions du Seigneur sur le Congrès international diplomatique, Nous faisons des vœux pour la diffusion la plus complète de si nobles idées. »

Excellente lettre de l'Evêque d'Ariano :

« Nous avons l'habitude, dit-il, d'élever la voix, chaque fois que l'occasion se présente, contre l'art licencieux, la littérature immorale, et nous ne manquons jamais d'exhorter nos coopérateurs dans le sacré ministère et tous ceux qui sont chargés de la direction de la famille et de l'éducation de la jeunesse, de garder et de prémunir les âmes contre ce fléau. Que le bon Dieu donne sa bénédiction efficace à ceux qui travaillent à la conservation des bonnes mœurs. »

Un joli passage à cueillir dans la lettre de l'évêque de Muro-Lucano :

« Bien heureux d'avoir appris la création du Bureau que vous possédez; nous faisons à votre Seigneurie les plus sincères félicitations. Vous vous êtes appliqué à lutter contre un fléau terrible, pour sauver la jeunesse de la démoralisation. De notre côté, nous employerons tout notre pouvoir pour avertir nos fidèles. Et comme nous ne pouvons faire mieux, en conformité des augustes sentiments de Sa Sainteté le pape Pie X, nous bénissons de tout notre cœur vos desseins, et comptons que, Dieu merci, vos nobles efforts seront couronnés des meilleurs succès. »

L'évêque d'Andria insiste sur les ravages qu'exerce parmi la jeunesse la presse licencieuse. Il se dit bien heureux d'apprendre que Sa Sainteté le Pape approuve

notre œuvre, et s'unissant à lui, il forme des vœux pour que notre campagne se poursuive avec succès non seulement en France, mais en Italie, où se démène le démon de l'impureté. Il faut que les cœurs se tournent vers le Dieu de la pureté.

« Dans mon diocèse, dit-il, grâce au Seigneur, cette peste contagieuse ne s'est manifestée qu'en une faible mesure. Pourtant, je formerai un comité de quelques personnes, qui empêchera mon diocèse, où sont les restes de San Ricardo, d'être infesté d'un si grand mal.

L'évêque de Massa Maritime estime qu'une œuvre comme la nôtre mérite la faveur et l'appui non seulement de toute âme chrétienne, mais aussi de toute âme simplement honnête. Depuis le commencement de son épiscopat, il n'a jamais manqué d'élever la voix dans ses mandements contre la funeste diffusion des livres irréligieux et immoraux, et à l'avenir il s'efforcera de rendre ses mandements et ses circulaires pastorales plus incisifs.

De l'évêché de Palerme, il nous est dit que par principe et par devoir on travaille activement au but que nous nous proposons, de concert avec la « Ligue de moralité » qui obtient déjà de bons résultats.

« J'ai de la joie et de la consolation à recevoir votre lettre, écrit l'évêque de Noto, province de Syracuse, lettre demandant ma coopération dans la sainte croisade contre la littérature immorale, laquelle tend de nos jours à « déchristianiser » le monde. Il a été déjà dit que la littérature est le critère du présent siècle, comme le style révèle l'homme intérieur, et comme le siècle rappelle beaucoup la corruption de Sodome et Gomohre, la pornographie a tout envahi et menace que Dieu, dans son indignation, purifie avec le feu d'une guerre

exterminatrice, toute la société dans laquelle se trouvent les vices qui offensent le ciel. »

Il faut lire cette lettre en italien pour admirer la sainte indignation et les virulentes apostrophes du prélat contre les agents de Satan.

Terminons en mentionnant la promesse que nous fait l'archevêque de Bénévent de mettre au service de notre cause son journal périodique *La Semaine*, et les vœux qu'il forme pour que ses fidèles recueillent les fruits de notre œuvre.

Notre Bureau, enfin, reçoit la bénédiction de l'évêque de Crema, en Lombardie, qui nous assure de sa coopération dans cette lutte contre un ennemi qu'il qualifie de *peste morbide des âmes*.

Et n'allons pas croire que ces lettres dont nous ne vous avons donné qu'un aperçu sommaire demeurent à l'état de simples promesses: *eau bénite de cour*. Elles sont marquées au coin de la plus grande sincérité. Nous savons que le clergé catholique travaille activement et que son concours nous est précieux. Pour s'en convaincre, il faut lire le remarquable écrit de Mgr Gibier, évêque de Versailles, sur la presse, sur les ravages des mauvais journaux et sur nos devoirs envers les bons. La diffusion de la bonne presse est sans contredit une des formes les plus nécessaires et les plus fructueuses de l'apostolat moderne. Prêtres et fidèles ont le droit et le devoir de lutter par la bonne presse contre la mauvaise. Il ne se tromperait guère, a écrit Léon XIII, celui qui attribuerait à la mauvaise presse l'excès du mal et le déplorable état de choses auquel nous sommes arrivés présentement. Disons en passant que dans les actes officiels de Léon XIII, on n'a pas relevé moins de qua-

rante-trois passages où il pousse le cri d'alarme et dénonce au clergé et aux peuples l'œuvre de mort opérée par la littérature licencieuse. Et Pie X, dont, l'an dernier, nous avons sollicité et obtenu l'adhésion, souffre des mêmes préoccupations et adresse au clergé catholique les mêmes appels.

Tout cela doit nous inciter à poursuivre notre campagne cléricale. Pour gagner à notre cause la Chrétienté catholique dans son ensemble, nous avons encore à nous adresser au haut clergé de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Autriche et de l'Amérique du Sud.

Entre temps, nous combattons ailleurs et partout! Nous nous donnerons pour mission de traquer la pornographie jusque dans ses repaires, de défendre les oreilles, les yeux et les intelligences contre ses sollicitations perverses. Un homme que je ne pensais pas devoir citer ici, Abd-el-Kader, a un jour nommé la presse *le canon de la pensée*, et c'est en effet une arme redoutable, comme le prouvent les ruines sociales, morales et religieuses accumulées par la mauvaise presse. Donc, guerre à mort, sans trêve ni merci, pour tous ceux qui ne veulent pas être de l'armée des *bras croisés*, dans la lutte sociale. Voilà le champ de bataille offert de nos jours aux apôtres du bien, aux amis de la vérité, aux hommes d'ordre, aux soldats de Christ. Dans cette lutte intense, il ne suffit pas d'être des *braves gens*, il faut être des gens *braves*...

Luttons donc contre cette littérature empoisonnée qui exerce une si fatale influence sur le cœur et par conséquent sur le corps de beaucoup d'entre nos frères. Redoublons de zèle pour répandre abondamment, au sein de toutes nos populations, ce baume vivifiant des

saines lectures qui rehaussent la dignité de l'homme, affermissent sa volonté, purifient ses instincts, assainissent sa raison au lieu de l'exalter. Ce sera faire une œuvre utile en même temps pour la société et pour la patrie, car ainsi nous préparerons une de ces générations sur lesquelles on peut compter, une de ces époques qui marquent dans l'histoire, parce qu'elles ont été saines et morales.

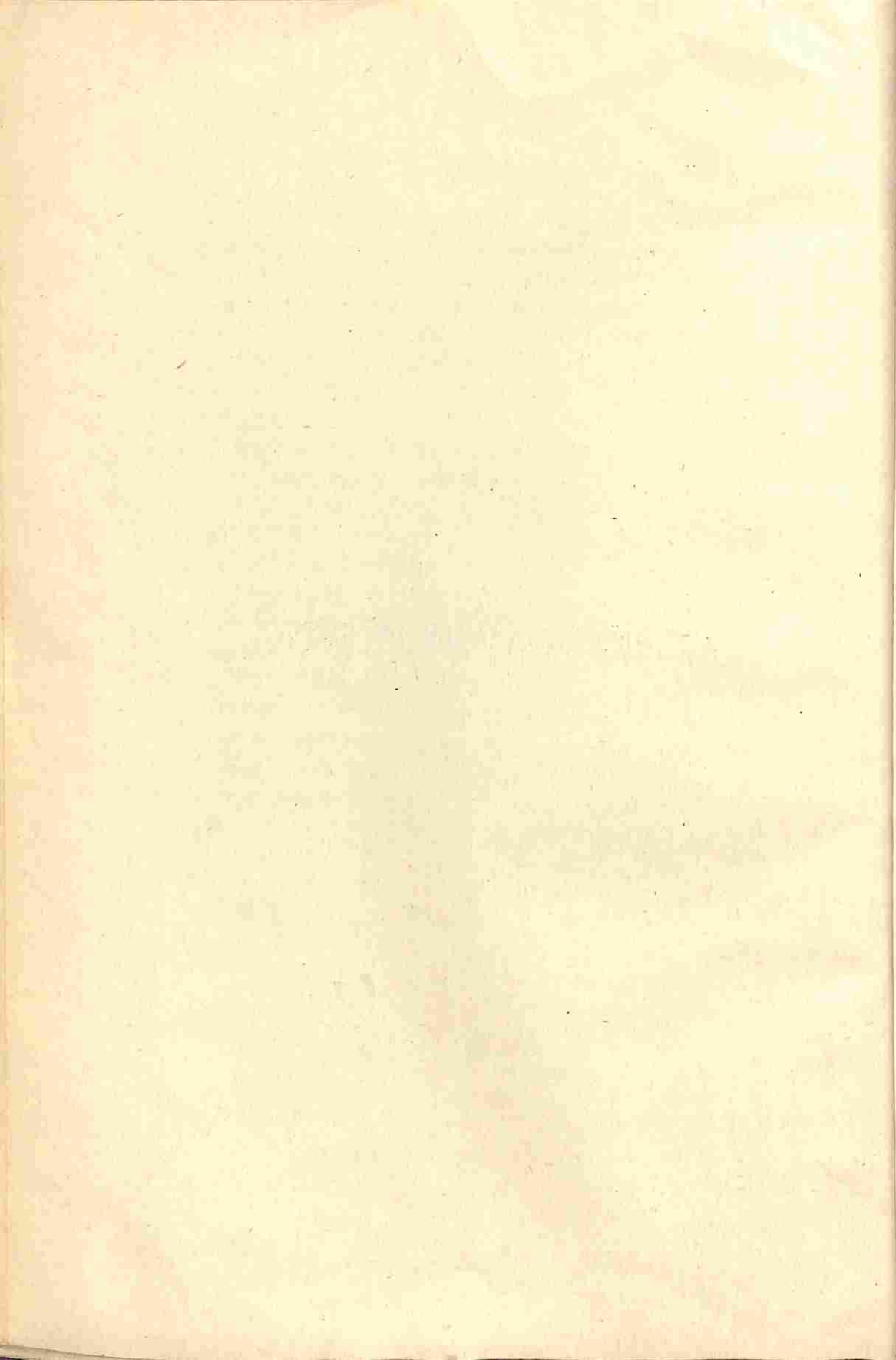
A l'œuvre donc ! Remplis d'un saint enthousiasme, luttons avec ardeur contre la littérature licencieuse ; notre cause est celle du bien... à son triomphe sont attachés l'avenir de la patrie, celui de la société ; de son succès dépend le salut d'un grand nombre de nos frères.

Favorisons l'évangélisation, et, par elle, la régénération des âmes, bien convaincus que c'est là le meilleur moyen de purifier les cœurs et par conséquent les mœurs.

Surtout ne nous laissons pas effrayer, ni par la grandeur du mal à combattre, ni par le sentiment de notre faiblesse et de notre impuissance. Dans cette œuvre morale et religieuse, soyons-en certains, nous ne travaillerons pas seuls. Dieu sera avec nous pour bénir nos efforts et les couronner de succès, puisque cette œuvre, c'est la sienne ; car le salut des âmes, c'est ce qu'Il veut de toute éternité.

J'ai dit.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE GENÈVE



PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DE GENÈVE

tenue le 29 Novembre 1907.

M. le pasteur *Roehrich* parle au nom de l'Association suisse contre la littérature immorale. L'orateur passe en revue tout ce qui se fait en Suisse; il reconnaît que les bibliothèques des gares sont beaucoup mieux tenues. A Neuchâtel et à Lausanne, ce qui prédomine dans les magasins et les rues, ce sont les publications parisiennes, qui, vu leur bon marché, font beaucoup de mal à la jeunesse. A Genève, dans certains magasins, on peut se procurer des cartes transparentes obscènes. Les autorités reçoivent sympathiquement les avis de l'Association, mais l'effet de la leçon ne va pas loin. Le diable rentre quelques jours dans sa boîte, pour en ressortir bientôt après sous une autre forme.

M. Roehrich constate avec plaisir que dans la Suisse romande on cherche à lutter contre la mauvaise presse par la bonne littérature. A la Chaux-de-Fonds, ce sont les dames qui travaillent dans ce sens, ainsi qu'à Lausanne. Des écrivains nationaux, entre autres MM. Val-

lotton et Chatelain ont promis leur concours à cet essai. L'orateur parle des prospectus malthusiens qui inondent la Suisse, surtout Genève et Neuchâtel. Les gouvernements ont promulgué dernièrement des règlements subsidiaires concernant les outrages aux mœurs, qui permettront d'agir dorénavant contre la propagande de ces ignobles prospectus. M. Roehrich parle ensuite de la situation de la Suisse allemande au point de vue de la littérature immorale. Là, les sections, groupées autour du Comité de Zurich, poursuivent une activité sérieuse et très certainement plus positive que dans la Suisse romande. La nécessité de lutter avec plus d'énergie et pour ainsi dire corps à corps avec cette insaisissable démon de la pornographie, a inspiré au Comité de Zurich l'idée de créer des centres d'action dans toutes les villes importantes de la Suisse orientale. Nos confédérés publient et répandent en masse des feuilles populaires contre la mauvaise littérature. Ils cherchent aussi à réagir contre les articles relatant le crime, et contre certaines scènes des cinématographes; enfin, dit M. Roehrich en terminant, nous signalons avec plaisir que M. le Conseiller d'Etat Walter, de Lucerne, a promis d'entretenir l'assemblée annuelle des commissaires de la question des librairies et des kiosques.

M. H. *Couvreu* écrit au nom de la Société de Moralité publique de Vevey quelques détails sur l'activité de cette dernière et témoigne toute la sympathie de la Société au nom de laquelle il écrit en faveur du Bureau.

Des lettres dans le même sens ont été écrites par MM. Courvoisier, de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, ainsi que par M. Burckhardt, de Bâle.

DISCOURS DE M. J. PERINET

Mesdames, Messieurs,

Il y a vingt siècles, Rome, ivre de gloire et de débauches, jetait les chrétiens aux bêtes!... Sur les gradins de l'immense amphithéâtre du cirque Vespasien, l'empereur, l'impératrice, les augustans, les patriciens, les augures, les vestales, le peuple souverain, grisaient leurs sens et leurs yeux de ces spectacles horribles!

Pas une âme ne protestait! C'était la décadence romaine!

Vingt siècles de progrès se sont écoulés et le Colysée aujourd'hui s'étend sur le monde civilisé tout entier! On n'y jette plus les chrétiens aux bêtes, non, c'est mieux! Dans les rues de nos cités, dans nos villages, et jusque dans nos foyers, on répand des obscénités, poison qui tue l'âme et le corps de l'enfant, de l'adolescent et du jeune homme.

Sur les gradins de cet amphithéâtre incommensurable,

les gouvernants, les magistrats, les églises, les libres-penseurs, les francs-maçons, les socialistes, qui se croient appelés à diriger l'humanité, regardent ces millions de victimes de la pornographie, et ce spectacle, qui devrait leur arracher des larmes de sang, les laisse froids, indifférents! — Nul ne proteste! — Serait-ce notre décadence?...

Ah! je le sais, il y a des exceptions, me direz-vous. Oui, mais elles sont tellement rares qu'on peut les compter. Et encore, parmi ceux qui se disent anti-pornographes, combien n'y en a-t-il pas qui luttent avec un zèle tout à fait platonique?

Il n'est donc pas étonnant que les marchands d'ordures aient tant d'audace, tant il est vrai que « La force des méchants n'est faite que par la faiblesse des bons », a dit un auteur.

Nous les avons laissé empoisonner l'enfance et la jeunesse avec une telle insouciance et une telle indifférence, que quand nous voulons les empêcher d'exposer en public leurs obscénités, les pornographes nous traduisent devant la justice comme s'ils étaient dans leur droit, et grâce au silence de ceux qui ont le devoir de défendre la jeunesse et l'enfance qu'ils pourrissent, la magistrature finit pas soutenir l'ordure.

A qui la faute? A nous tous, pères de famille...

A la fin d'août 1906, en me rendant à la séance d'ouverture du congrès de Milan pour la Moralité publique, je m'arrêtai, comme c'est mon habitude, devant un kiosque qui se trouvait sur mon passage. Un prêtre y achetait ses journaux. — Tu ne trouveras rien de mauvais ici, me disais-je, puisque les prêtres viennent y acheter

leurs journaux. Le premier objet qui frappa ma vue fut l'« Album du Nu — Nos Modèles ». Je l'achetai et le portai au Comité du Congrès. Là, je le remis à M. le Secrétaire général, qui ne soupçonnait pas sous son titre trompeur d'aussi ignobles photographies. A l'issue de la séance, M. le Secrétaire général s'empressa de porter cet album à M. le Directeur de la police, qui fit immédiatement enlever tous ceux qui étaient en montre dans la ville de Milan. L'éditeur, furieux de ce qu'on veuille l'empêcher d'empoisonner la jeunesse, dans le but de remplir sa caisse, intenta un procès au Comité de Milan, qui perdit en première instance. M. le procureur fit appel de ce jugement, et comme il était important pour nous d'avoir un précédent juridique pour faire cesser ce commerce immonde et si dangereux pour la jeunesse, je me suis adressé à des peintres renommés et à un critique d'art, pour avoir leur opinion sur ces « Albums du Nu », que l'on prétendait faire passer comme esthétiques, et servant de modèles aux peintres trop pauvres pour avoir des modèles vivants.

Je me suis adressé d'abord à la première autorité comme critique d'art, à M. Henri Thode, gendre de Wagner et professeur à l'Université de Heidelberg, que j'avais eu l'avantage d'entendre autrefois au Kunstverein de Leipzig. Voici ce que me répondit cet illustre professeur :

« Monsieur le Président,

« Ces Albums ne m'ont laissé aucun doute sur le caractère pernicieux de ces publications prétendues ar-

tistiques. Je ne vois pas quel profit artistique pourrait en tirer un étudiant d'art. Mais étudier la nature d'après des photographies, c'est ruiner le sens artistique. Voilà où nous a conduits le naturalisme. Et voilà la conséquence déplorable d'un mouvement qui a proclamé les principes de la science pour l'art: le conflit entre ce qu'on appelle l'art et l'éthique. Mais même les défenseurs du naturalisme devraient rejeter tout enseignement provenant de la photographie!

(Signé) *Henri Thode.* »

M. Brœrmann, artiste peintre, secrétaire général de l'Institut international d'art public à Bruxelles, m'écrit:

« Monsieur le Président,

« Toutes ces images sont insipides, sinon grossières. C'est le Nu pour le nu. Cela est surtout immoral, parce qu'aucune qualité essentielle de sentiment et d'idée, de forme et de mouvement ne motive cette mise en scène des nus, illustrations d'animalités pour l'exploitation des imbéciles dévergondés. Il faut condamner et proscrire de telles insanités.... Le nu est un haut enseignement de vie pour l'esprit que l'on devrait avoir, et l'art doit pratiquer cet esprit pour illustrer le vrai. Mais si des iconographies pareilles sont tolérées, il ne faut plus de police des mœurs, car elles nous mettent en contact avec l'impudeur. Et l'âme artiste qui réagit n'est guère celle de notre temps. Ou bien l'art est absent, ou

bien il n'est qu'une enveloppe, un manteau d'or sur un misérable corps; il n'est plus la vie même...

(Signé) *Brærmann.* »

M. Slimona, peintre à Barcelone, écrit:

« Mon opinion sur la publication du « Nu esthétique », c'est qu'elle est une publication tout à fait pornographique, parce que les vrais artistes n'ont pas besoin de cette espèce de manifestation académique, qui ne conduit à rien et qui ne peut rendre aucun service.

(Signé) *Jean Slimona.* »

M. Sylvestre, peintre, président de la Société des Peintres et Sculpteurs de la Suisse, nous écrit dans le même sens que ses collègues.

« L'art, dit Ferdinand Buisson, est libre; oui, l'art est libre, mais ce qui ne l'est pas, c'est l'ordure. »

« Quand l'ordure apparaît, l'art s'enfuit », a dit Jules Simon.

M. Lino Ferriani, mon illustre ami, psychologue criminaliste distingué, m'envoyait dernièrement un article sur les cartes postales, qu'il publie dans un journal italien, et dont je traduis les lignes suivantes:

« En ce moment, je fais des recherches sur l'influence délétère des images immorales, etc., sur les jeunes éco-

liers, et j'ai déjà obtenu des chiffres tristement significatifs et alarmants, et que je commenterai ailleurs. Jusqu'ici je puis dire que sur cent enfants de l'école élémentaire, nous pouvons en compter trente-huit qui se sont corrompus dans la rue, et dont le maître est le kiosque des journaux, où l'on expose des cartes obscènes et des journaux illustrés qui tuent la pudeur dans les yeux des enfants. »

M. Lino Ferriani m'écrit encore, après avoir reçu l'« Album du Nu », que je lui avais adressé pour avoir son opinion, et pour qu'il fasse de nouveau un article sur ces publications pernicieuses :

« Cher ami, en attendant un travail plus long sur l'« Album du Nu », je vous dirai que c'est se servir de l'art pour faire de la pornographie. »

Notre reconnaissance à l'illustre magistrat, qui met sa plume éloquentة au service de la bonne cause, chaque fois que l'occasion s'en présente, surtout en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Dans sa brochure « Kunst und Sittlichkeit », M. Henri Thode dit :

« Qu'est-ce donc, dans l'art moderne, qui soulève à un si haut point notre indignation ? — L'abaissement de la femme ! C'est ce qui blesse le plus mes sentiments, parce que cet avilissement de la femme est illogique, avec notre culture germanique pénétrée du respect de la plus belle moitié du genre humain et d'amour romanesquement élevé pour elle. Parfois, quand on se représente

quelle caricature est devenue la femme dans l'art, on se demande, découragé, si l'on ne voit pas s'anéantir notre haute culture. C'est sinistre, et malheur à celui qui ne ressent pas la même chose ! Si nous continuons ainsi, je dois le dire bien haut, alors nous sommes perdus, comme peuple spirituel, créateur et civilisateur ; car nous démolissons ce que nous avons de meilleur et nous le traînons dans la poussière et dans la fange ? »

Que M. le Professeur Henri Thode me permette de lui témoigner ici toute notre gratitude pour le bien qu'il a apporté à la cause que nous défendons, par sa haute compétence comme critique d'art, sa profonde érudition, la grandeur, la noblesse et l'énergie de son caractère ; qu'il reçoive ici le témoignage de notre admiration.

Au mois de juin 1907, la Cour d'appel de Milan a condamné l'éditeur des « Albums du Nu », toutefois avec bénéfice de la loi de sursis, et la confiscation des Albums a été maintenue. J'espérais que ce précédent juridique et cette victoire sur la pornographie en décideraient bien d'autres ; mais non, il y a malheureusement des juges qui soutiennent encore l'ordure. A qui la faute ? A tous les pères de famille qui ont reçu les prospectus qui pouvaient souiller leurs enfants ou les autres mineurs de la maison, et qui n'ont rien osé dire ; sur trois cents et quelques, quatre ont porté plainte.

Si tous avaient fait leur devoir, ils auraient formé l'opinion publique auprès du juge, et quatre cents pères de famille qui réclameraient et demanderaient une indemnité pour l'injure qui leur est faite, seraient parfaitement dans leur droit, et quel est le juge qui oserait pré-

tendre qu'un misérable commerçant de choses immondes a le droit de violer le foyer domestique en y introduisant des prospectus obscènes et qui ne lui sont pas demandés.

Lauzalone a dit, en parlant de l'influence de l'art licencieux :

« Les journaux socialistes qui encouragent l'art obscène, tombent sans s'en douter dans une monstrueuse contradiction avec leur idéal. Dans l'art décadent manque l'idée du devoir, son unique étoile polaire est le plaisir et par-dessus tout la volupté qui, avec l'orgueil, sont regardés comme vertus.

L'art qui surexcite les instincts sexuels (facilement excitables) rend inutile l'œuvre millénaire de la civilisation, éloigne du but glorieux et fait retourner à la bestialité sanguinaire des hommes primitifs, qui, avec des armes de pierre, se disputaient la possession de la femme.

Quand il devient licencieux, l'art se fait l'ennemi non seulement du progrès social, mais l'ennemi de son propre progrès ; c'est pourquoi nous combattons l'art licencieux de toutes nos forces, dans l'intérêt de l'art véritable, qui est une partie si grande de la félicité humaine. »

Les albums académiques sont maintenant au nombre de vingt, et quelques-uns sous des dénominations différentes. Il faut être inverti ou gâteux pour soutenir une production tellement ignoble et tellement vulgaire. Aussi le tribunal de Toulouse, le 8 mai 1907, a-t-il rendu un jugement condamnant l'Almanach des arts académiques, contenant des dessins et des gravures obscènes ou con-

traires aux bonnes mœurs. Or, cet Almanach, et d'autres du même genre, nous les voyons exposés dans nos magasins de librairie, et même dans ceux qui tiennent les fournitures d'école. Beaucoup de pères de famille passent comme nous devant ces magasins contenant toute espèce de livres aux titres les plus suggestifs, et surtout ces albums... Ils doivent bien penser qu'après eux et même sous leurs yeux viennent le jeune homme, la jeune fille, l'enfant qui remplissent leurs yeux de ces images obscènes et qui boivent le poison à forte dose. Et ces pères de famille ne disent rien. « Cela ne me regarde pas », pensent-ils, quand c'est leur devoir d'avertir l'autorité compétente, et si cet état de choses dure, n'est-ce pas leur faute? Ils savent très bien s'entendre quand il s'agit d'un intérêt matériel; mais pour leurs enfants, ils n'osent pas; ils ont peur du mot « moraliste » ou de quelques quolibets, même du sourire imbécile d'un égoïste jouisseur. Si un anarchiste, un nihiliste ou quelque fou de cette espèce venait répandre ouvertement dans nos rues des microbes de la peste et de quelque maladie épidémique, il ne serait pas nécessaire de faire une conférence pour engager les honnêtes gens et les autres à s'unir pour lyncher ce ou ces sauvages! Tous sortiraient comme un seul homme de leurs coquilles de crustacés. On verrait ces poltrons révoltés, poussés par la peur de la peste, redevenir des hommes soucieux de leur existence. Mais comme ce poison de la pornographie ne les menace pas directement et qu'il s'attaque particulièrement à leurs enfants, et que l'effet morbide ne se produit que peu à peu, mais sûrement, ils sont trop lâches et ils laissent faire les pornographes, quand ils ne les soutiennent pas, comme nous l'avons vu pour les Albums

du Nu, par des articles de journaux disant que c'était une propagande artistique. Pas un père de famille, pas un journaliste n'a osé contredire une pareille monstruosité. N'est-ce pas écoeurant, navrant ? Et c'est ainsi, grâce à ce laisser faire, que quelques immondes industriels s'enrichissent en empoisonnant l'enfance et la jeunesse.

Et le poison que l'on absorbe dans les théâtres, les casinos, etc. Nous nous sommes occupés du théâtre du Parc des Eaux-Vives, en 1907. Nous avons fait démarches sur démarches ; personne ne veut avoir le droit de s'en occuper. On nous a renvoyés d'Hérode à Pilate et vice-versa. Un personnage qui aurait eu quelque droit de s'en occuper, nous répondit : « Je ne vais pas à ce théâtre ; comment voulez-vous que je sache ce que l'on y joue et que je m'en occupe ? (*sic.*) — Un autre nous avoua que quand on jouait une bonne pièce, on faisait la moitié de la recette, au lieu que quand on donnait une pièce scabreuse, la caisse était remplie. Quoi qu'il en soit et quel que soit le motif qui pousse ces impresarii, pour remplir leur caisse, à exercer le commerce d'ordures qu'ils font, nous ne saurions trop nous élever, ici même, contre de semblables pratiques, qui sont la honte de notre société moderne. Je m'étonne que les pouvoirs publics ne se soient pas encore émus d'un état de choses qui ne constitue pas seulement une honte pour notre pays, mais qui présente un véritable danger, un véritable péril social. Que sont les autres périls, fumerie d'opium, etc., etc., à côté du péril social que représente la pornographie des cafés-concerts et des bouibouis ? Quelle peut être, au sortir de ces antres, la mentalité de ces milliers de spectateurs, qui ont, des heures durant, avalé les pires déjections, entendu les pires malpropretés, applaudi aux

gestes les plus répugnants, et aux déshabillés les plus obscènes ?

M. Daniel, procureur général près de la Cour d'appel de Rouen, disait dernièrement dans un discours de rentrée : •

« Jusqu'à ces dernières années, la plupart des délits étaient surtout commis au retour du service militaire, au moment où la lutte pour la vie est la plus intense. La majeure partie des malfaiteurs avaient aux environs de trente ans ; actuellement, c'est dans la jeunesse, presque l'adolescence, avant vingt ans, qu'il se commet le plus de délits et de crimes.

Les philosophes qui réfléchissent dans leur cabinet avaient pensé qu'avec le développement de la civilisation, les crimes d'impulsion devaient disparaître, et qu'il ne se commettrait plus que des délits contre la propriété.

Eh bien ! c'est le contraire qui est arrivé. . . . Oh ! que ceux qui tiennent avant tout à leurs propriétés ne se rassurent pas trop vite, les vols et escroqueries de tous genres augmentent aussi ; mais les attentats contre les personnes, en particulier les attentats contre les mœurs augmentent encore plus. . . .

D'où cela vient-il ? De ce qu'il y a deux facteurs nouveaux qui sont entrés en jeu. Et ces deux facteurs sont la débauche et l'alcoolisme avec les détraquements mentaux qu'ils produisent et les tares héréditaires qu'ils engendrent, — suit l'inventaire statistique des consommations alcooliques. . . . Et le Procureur ajoute : « Est-ce qu'un pareil inventaire n'est pas fait pour ouvrir les yeux ? Bien qu'infiniment plus difficile et plus complexe,

je souhaiterais qu'il fût établi avec la même précision pour les conséquences de la débauche. D'ailleurs, on en trouve quelques lignes dans l'ouvrage de M. Paul Bureau : « La crise morale des temps modernes ». Que tous les honnêtes gens comprennent enfin leur devoir.

L'énergie française dit également : « Chaque métier a ses périls, mais au train où nous allons, celui de gredin sera bientôt l'un des moins aléatoires. » L'apache dit à son élève : « Tu as moins de seize ans, vas-y ; tu agis sans discernement... Ton second coup bénéficiera d'un sursis ; c'est classique... Pour le troisième, ouvre l'œil ! Si l'on te pince, évite à tout prix la réclusion ; tâche d'aller à la Nouvelle ; on n'y est pas mal, et l'on revient quand on veut... »

Ces jeunes gens, ou plutôt ces jeunes bêtes féroces tuent pour s'amuser... Un cycliste passe, on l'abat à coups de revolver. C'est une cible comme une autre. Un chef dit à un jeune de sa bande : « Dis donc, gosse, je parie que tu n'oses pas tuer ce gros pante qui passe. » Et le gosse de répondre : « Je parie que si. » Il plante son couteau entre les deux épaules du bourgeois, les jeunes bandits se dispersent et le crime est commis. Tel est le nouveau genre d'émulation pour la jeunesse : l'émulation vers le crime. »

Un écrivain suisse me disait un jour, au sujet d'un article contre la pornographie que j'avais publié dans une revue : « Vous ne voyez qu'une chose : l'œuvre pour laquelle vous travaillez, et vous vous exagérez facilement le mal ; il a d'ailleurs existé de tout temps. » Ecoutez alors un écrivain que l'on ne saurait taxer de pruderie, M. Urbain Gohier, dans le *Matin* : La Pornographie et la trahison... « L'enseigne de vaisseau Ulmo a été con-

damné par le conseil de guerre. Il avouait son crime et il appelait l'expiation. Ce malheureux était un fumeur d'opium ; il était aussi un amateur de pornographie. Sa petite correspondance de trahison voisinait avec la petite correspondance de proxénétisme dans les feuilles spéciales. La pipe chinoise et la lecture sadique ont contribué pareillement à dégrader son âme, à troubler son jugement, à détraquer sa volonté. »

Nous avons déjà fait ici des prêches sur ce thème ; le sujet est trop grave pour qu'on ne saisisse pas l'occasion d'y revenir. Quand on parle de la corruption des mœurs et qu'on écrit le mot de décadence, on passe pour un esprit chagrin. Les optimistes sincères ou systématiques assurent que le vice est éternel et que ses manifestations ne varient guère, il y aurait seulement à certains jours un peu plus d'hypocrisie, à certains autres jours un peu plus de cynisme. Cependant on ne peut pas s'empêcher de faire des rapprochements entre ce moment-ci de l'histoire et les derniers moments des vieilles civilisations.

Les débordements de la plus laide débauche et l'oubli général de la pudeur, qui distingue le bipède humain des autres bêtes coïncident avec une recrudescence de la brutalité, de la cruauté lâche, de l'histrionisme. On exhibe à Paris, dans les lieux publics, comme jadis sur la scène romaine, des nudités qui ne sont ni chastes, ni artistiques. On acclimate chez nous des sports féroces qui rappellent assez les jeux du cirque ; on se rue pour voir couler le sang des combattants. Une prétendue science abrite sous le nom de physiologie expérimentale le sadisme des vivisecteurs. La manie du théâtre sévit sur le public entier qui n'a plus la force intellectuelle nécessaire

à la lecture, à la conversation, à la méditation, et qui n'est capable que de voir... de voir des images dans les livres à la place du texte, voir des espèces de pantomimes au lieu de drames, voir des cinématographes au lieu de comédies, voir des déshabillés, des retroussés, des dessous, des grimaces lubriques, des gesticulations obscènes. Doit-on encore augmenter chez le peuple ce goût du spectacle par l'art social?...

Etaient-ce là, oui ou non, les caractéristiques de la décadence romaine?

« Il ne s'agit pas de vaticiner ou de vitupérer, mais simplement de constater un fait. A toute époque, le règne de la pornographie, l'étalage du vice, l'exaspération des sens, les dérèglements de l'imagination, le sadisme ont été les signes de la décadence, ont accéléré la dégradation des caractères et la dissolution de la société... »

« Là-dessus interviennent les apôtres de la vie joyeuse, les rhéteurs qui ne sont pas des ascètes, et qui trouvent d'étonnants sophismes pour glorifier toute ignominie. Les démagogues à surenchère, à peine échappés des sacristies, triomphent dans les clubs en offrant à Mes-Bottes et à Coupeau les paradis immédiats. Ils font du matérialisme bestial un système philosophique, et, désormais, ce n'est plus une haute, mais une belle action, un exploit civique, une manifestation d'affranchissement de se vautrer dans la fange; on n'est plus un cochon, on est un philosophe. Du jeune apache qui dresse les petites filles du faubourg à la prostitution, jusqu'au tribun qui médite le plan de la cité future sur le canapé des hétaires nationales, la même mentalité s'affirme avec la même effronterie. Que peut-il subsister de conscience chez ces animaux? Que peut-il subsister

de volonté? Puisqu'ils se font honneur de succomber à toutes les tentations, ils regardent comme légitimes tous les moyens de se satisfaire, livres sterling, roubles et thalers, par quelque besogne qu'on les gagne, sont également bons pour payer les notes de la débauche. »

Est-ce assez, Mesdames et Messieurs, pour vous montrer que nous ne sommes pas des pessimistes; mais non plus des optimistes, car ce serait être myopes, en présence de tout ce que nous voyons et de tout ce que nous apprenons.

Pendant son séjour à Marienbad, en 1907, Sa Majesté le Roi d'Angleterre se rendit un soir au café-concert de l'endroit. A peine avait-il entendu deux ou trois chansons qu'il se leva en disant: « Es ist zu scheusslich! » et sortit de sa loge royale. Les Anglais et les Américains qui se trouvaient dans la salle se levèrent à l'exemple du roi et sortirent. Après avoir pris connaissance de ce fait-divers dans un journal allemand, nous écrivîmes immédiatement à Sa Majesté Edouard VII, pour le féliciter de ce royal exemple donné au monde entier, et que nous voudrions voir suivre par tous les hauts personnages, par tous les honnêtes gens, quand au théâtre on débite devant eux des choses vulgaires et grossières. Les directeurs de théâtre changeraient bientôt leurs programmes, si l'on avait le courage de protester ainsi. Le contraire, c'est-à-dire le silence, fait dire à certains écrivains: « On sert au public la pâture qui lui plaît! »

Deux jours après, Sa Majesté Britannique nous a répondu par l'intermédiaire de son ambassadeur à Berne.

C'est donc votre faute à vous, Mesdames et Messieurs, si le théâtre est tombé où il est; si, lorsqu'une pièce est inconvenante, vous quittiez la salle, ou si vous

vous absteniez de prendre des places, quand les critiques ont fait entendre que la pièce était d'une lourde polissonnerie, les auteurs de ces pièces-là, qui travaillent plus pour l'argent que pour l'art, renonceraient bientôt à nous donner ce genre de comédies ou de vaudevilles.

Dans le courant du mois d'août 1905, un père de famille nous adressa un périodique, la *Culotte Rouge*, qu'il avait trouvé en se promenant avec ses petits enfants à un endroit très fréquenté, nous demandant si nous ne pourrions pas empêcher l'entrée en Suisse de telles marchandises. Nous avons déjà fait bien des démarches pour empêcher l'entrée de ces périodiques pornographiques, mais nous n'avons rien obtenu ni à Berne, ni à Genève. Nous avons pourtant obtenu de la Direction des Chemins de fer fédéraux qu'ils ne seraient plus exposés dans les bibliothèques des gares; aussi prions-nous les voyageurs qui en apercevraient de nous les signaler, afin que nous les fassions disparaître. Pour donner satisfaction à ce père de famille, nous avons écrit au Ministère de la guerre, à Paris, lui faisant remarquer que dans cette feuille immonde le costume militaire, et surtout les officiers, sont traînés dans la boue; que les jeunes gens qui lisent cette feuille perdent déjà avant d'entrer au régiment le respect qu'ils devraient avoir pour leurs chefs futurs, etc., etc.; que lui et ses collègues du Ministère devraient empêcher de pareilles publications qui démolissent l'autorité militaire, etc. Nous n'avons reçu aucune réponse. Et pourtant n'est-ce pas là le péril social le plus grand, et le premier à combattre? A Genève, ces périodiques se vendent le soir dans les cafés; beaucoup d'étrangers s'en sont plaints à nous; bref, on les vend un peu partout dans les magasins,

dans certaines gares. Et cependant, dans le canton de Genève, les textes de la loi sont précis; ils parlent en général de la vente, de distribution, d'exposition, mais tous relèvent la publicité comme caractère du délit. Cette publicité est d'ailleurs relative et doit être comprise dans un lieu accessible au public. Et qu'on ne vienne plus nous dire que les magasins ne sont pas des lieux accessibles au public — que la gare n'est pas un lieu accessible au public — et qu'on ne nous jette plus à la face qu'il y a un précédent juridique pour la gare, qui, d'après un ancien magistrat, ne serait pas un lieu public.

Encore ici, c'est notre faute si l'autorité n'agit pas. En constatant le goût du public pour les choses immondes, elle n'ose pas intervenir.

Elle redoute, elle aussi, non pas la faim, comme certains écrivains, du moins le mécontentement de l'opinion publique, et elle laisse faire.

La jeunesse pourrait sauver la situation. Si ceux qui ont mission de la diriger savaient l'enthousiasmer pour ce qui est élevé et pur...

En 1907, ce qui m'a surtout frappé au congrès de Milan, ce fut la jeunesse. Son orateur, M. Martire, directeur de la *Vita*, « revue de l'action pour le bien », publiée à Rome, a fait l'examen de la crise de la jeunesse, montré les caractères psychologiques dans toute leur lumière, et combattu la tendance de ceux qui prétendent sauver la jeunesse par la seule abstention du mal, en y ajoutant l'étude et le sport. Il en a fait ressortir l'inefficacité et l'insuffisance, en lui opposant la tendance nouvelle, adoptée et défendue par la *Vita*, qui combat le vice et cherche à paralyser les influences en communiquant aux jeunes esprits la passion du bien, tempérée dans la lutte

par un apostolat pratique, apostolat qui, éclairé par cette lutte, doit procurer le contentement, celui que donne la fraternité entre jeunes gens, et la vue des souffrances et des injustices sociales. »

Ce qui était surtout réjouissant et encourageant dans cette assemblée de Milan, c'était ce groupe si sympathique des jeunes gens, représentant toutes les associations de la jeunesse italienne pour la moralité publique. Nous devons tous nous incliner, dit M. Betazzi, devant la grandeur et la générosité de cette admirable jeunesse, pleine de promesses, qui, en ce temps de mollesse proverbiale, ne cherche pas à se dorloter dans l'oisiveté, à végéter à l'ombre d'une formule, quelque belle qu'elle soit, mais qui consacre ses forces exubérantes au bien de toute la jeunesse, ainsi qu'à celui de toute la société, et nous devons nous réjouir qu'au nom de la morale se soient levés ces nouveaux chevaliers du Bien, montrant par la force des choses que ce sont les jeunes gens qui sentent le devoir de garder la pureté, et qui ont la force de la proclamer, et en même temps de la respecter. Ces jeunes gens sont capables de comprendre, dans toute son étendue la question sociale, aujourd'hui tellement grave et complexe, *et ils sont les seuls...* les autres ne sauraient nullement comprendre ce que c'est que la justice, la fraternité, l'égalité, s'ils ne croient pas offenser quelque chose de sacré, quand ils abaissent la femme, victime de leur passion. »....

Puissent les autres pays, et le nôtre en particulier, trouver une pareille élite de jeunes gens énergiques, qui veulent le relèvement de leur patrie.

En 1907, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, lançait un appel aux catholiques français, à tous les honnêtes gens,

à tous les vrais Français. Je me permis de lui faire connaître la ligue de la jeunesse italienne et lui donnais quelques détails sur les nobles travaux qu'ont entrepris ces généreux apôtres du bien. Sa Grandeur, en me remerciant, me demanda d'envoyer ces mêmes renseignements au Président de la Ligue de la Jeunesse catholique en France, ce que fis avec plaisir. Je voudrais pouvoir citer la lettre de l'éminent prélat français et son généreux et très éloquent appel. J'en citerai quelques lignes : « ... En demandant aujourd'hui à la jeunesse catholique d'entrer avec toutes ses forces, toutes ses ressources et toute son ardeur dans la Ligue contre la perversion de l'enfance et de la jeunesse, je n'abandonne pas, tant s'en faut, ma première pensée, puisque, comme je viens de le dire, les patronages de jeunes gens comptent parmi les moyens les plus efficaces de cette grande œuvre de préservation de régénération et de salut. Je le répète, la France est menacée de périr dans le déshonneur, le sang et la boue. La jeunesse catholique, qui se donnerait avec sa générosité à l'œuvre que je me permets de lui présenter, mériterait toute la reconnaissance des hommes et toutes les bénédictions de Dieu. » Dans un autre endroit, l'évêque de Nancy montre la situation faite à l'enfance dans les écoles primaires. « La négation de Dieu, la suppression de l'âme humaine, de sa liberté, de sa responsabilité, l'homme réduit au rang de la bête, la suppression de la moralité et du droit, le plaisir et la jouissance, à la place du droit de la vérité et du sacrifice, les rêves et les aspirations sauvages du socialisme, la patrie outragée et maudite, le drapeau national jeté dans la boue, toutes les forces de notre pays, l'énergie des âmes et la vigueur des corps atteints dans leur source,

voilà ce que propose tous les jours aux enfants un enseignement qui, de plus en plus, envahit nos écoles; dix mille maîtres d'école donnent cet enseignement. »

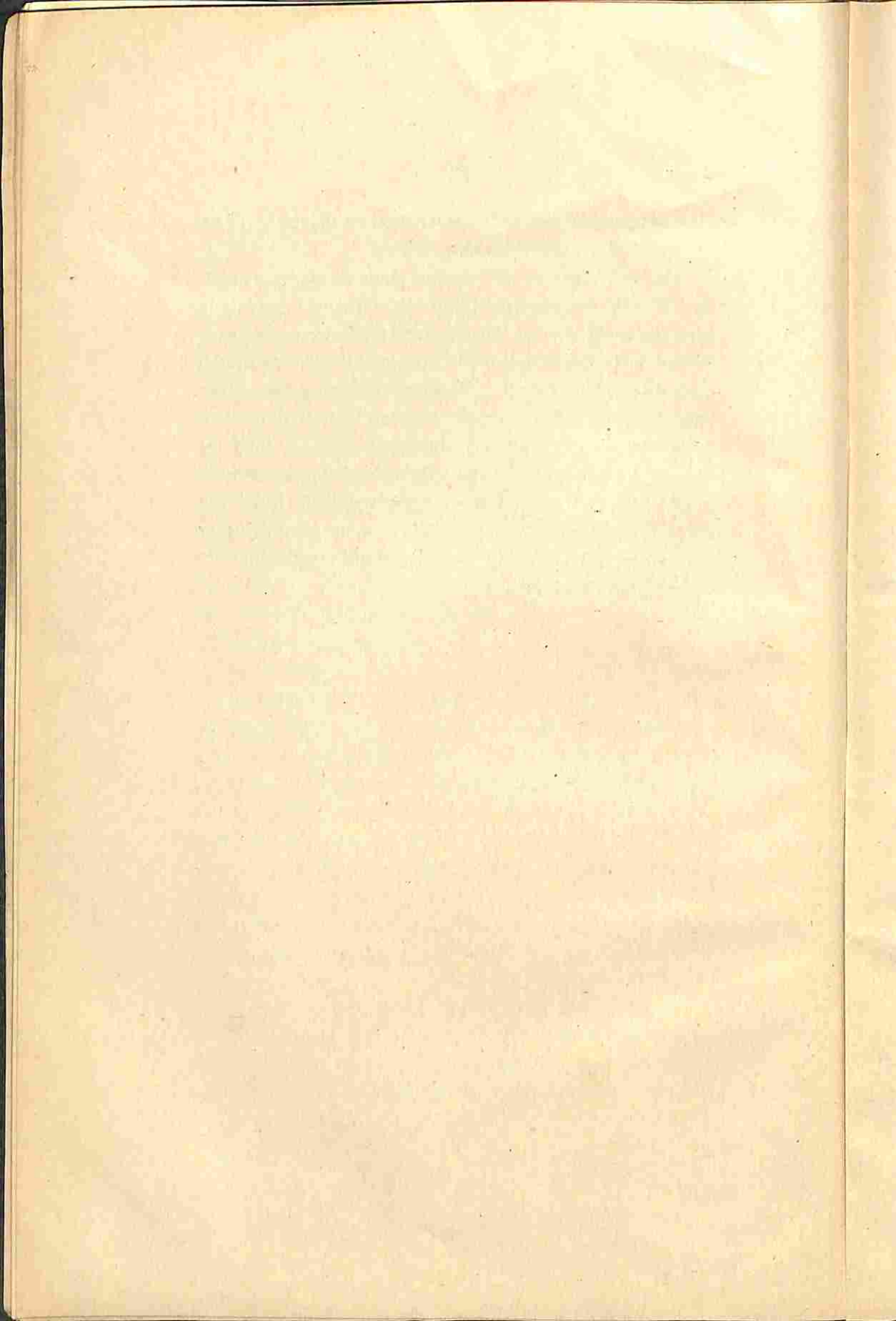
Encore une fois, je ne m'attendais pas à être taxé de pessimisme, ni de découragement. Oui ou non, ne laisse-t-on pas aux pornographes liberté entière pour empoisonner nos enfants? Les rues de nos cités regorgent d'ordures, la plupart des théâtres étalent les obscénités les plus révoltantes, les kiosques contiennent toute la littérature pornographique, et des camelots arrêtent les étrangers et les passants pour leur vendre des cartes inavouables, ou vont dans les brasseries et les cafés offrir de la pornographie, croyez-vous que ce soit là un milieu où l'on puisse faire l'éducation de la jeunesse, une jeunesse enthousiaste, juste, énergique? Non, vous ne le croyez pas non plus.

Ici les lois ne suffisent pas seules. Il faut que tous les honnêtes gens s'unissent et fassent l'opinion publique, en demandant aux autorités compétentes l'observation stricte des lois existantes. Si les magistrats avaient pour eux l'opinion des honnêtes gens, réclamant, par exemple, l'inviolabilité du foyer domestique et la propriété des rues, les premiers ne tortureraient plus la loi pour donner raison aux misérables marchands d'immondices, et l'on verrait bientôt disparaître cette poignée de malfaiteurs qui s'enrichissent en pourrissant la jeunesse, et s'assainir l'atmosphère empestée que nous respirons.

Je voudrais avoir vingt ans de moins; j'irais de bourgades en bourgades, et je ne quitterais le pasteur ou le curé et le maire que quand ils auraient formé un noyau de cinq ou six pères de famille, pour nettoyer, s'il y a lieu les rues, ou pour empêcher la pourriture

d'entrer dans la place. Et nos enfants en valent la peine, ce sont nos joyaux les plus précieux.

Malheur au pays qui s'assied dans la fange, et malheur à celui dont la corruption s'écoule aux brises de la littérature sur un sol décoré par la science, comme ce fleuve de la Grèce qu'on dit courir à travers des buissons de lauriers roses! . . . Malheur au pays qui laisse ses enfants croupir dans l'ombre de ces ténèbres d'où s'enfanteront bientôt toutes les monstruosités et tous les vices! . . . Malheur au pays qui confond l'enseignement avec l'éducation, qui croit que le bien jaillit de la science et de la littérature, quelles qu'elles soient, et qu'aligner des mots qui se pondèrent, c'est préparer l'âme de l'homme et du citoyen.



LE
CLERGÉ CATHOLIQUE
ET LE
BUREAU INTERNATIONAL

Adhésions des évêques étrangers à notre œuvre

Par Eugène DE BUDÉ.

Mesdames, Messieurs,

On ne peut se faire une juste idée de l'influence considérable exercée par les livres sur la société. Toute la science amassée par la race humaine est contenue dans les innombrables publications réparties sur toute la surface du globe terrestre, et qui, d'après les récents calculs d'un bibliographe américain atteignent le joli chiffre de 3,200,000,000 (trois milliards deux cents millions). Les livres renferment toutes les conquêtes de la science, tous les fruits de l'imagination, les problèmes de la philosophie, les préceptes de la religion, les règles de la morale. Ils ont de leur sceau puissant laissé sur l'humanité une empreinte profonde et ineffaçable. Ils ont été de tout temps les puissances motrices les plus considérables, et comme l'a dit de Bonald: « Depuis l'Évangile

jusqu'au *Contrat social*, ce sont les livres qui ont fait les révolutions. »

La passion des livres est impérieuse, elle ne connaît pas de bornes.

Guillaume Budé, le restaurateur des études grecques sous François 1^{er}, le fondateur du Collège de France, le jour de son mariage trouva moyen de s'échapper et de passer pour le moins trois heures en compagnie de ses livres.

Un des contemporains de Budé, un autre grand helléniste et philosophe, Adrien Turnèbe, dont le nom me revient à la mémoire, dut être également arraché à sa bibliothèque le matin de ses noces. Il avait complètement oublié qu'il se mariait ce jour-là.

On peut citer deux cas de mort causés, chez des savants, par la privation de leurs livres. L'abbé Goujet, contraint de mettre en vente sa bibliothèque, et le médecin Jacques Goupil, qui, durant les troubles de la Ligue, vit ses chers in-folios détruits ou mis au pillage.

Les livres exercent une si grande influence que le célèbre romancier Edward Bulwer-Lytton proposait de guérir, au moyen de lectures appropriées, toutes les maladies de l'âme et du corps, depuis le plus grand chagrin jusqu'aux douleurs rhumatismales, et de classer les livres, comme le médecin ses remèdes, suivant une curieuse thérapeutique bibliographique.

Erasme, le grand érudit, trouvait même que les livres devaient être rangés parmi les nécessités de la vie et les vêtements parmi les objets de luxe. Il attendait souvent pour acheter les uns qu'il eût pu se procurer les autres. De la lecture dépend souvent toute une carrière. L'un des prélats les plus distingués de l'Eglise anglicane, le doc-

teur John Scharp, disait : « Shakespeare et la Bible m'ont fait « archevêque d'York ».

On comprend le rôle important que le livre joue dans l'éducation. Autrefois, il existait en Islande un article du Code ecclésiastique donnant aux évêques et même aux membres inférieurs du clergé le droit de s'opposer au mariage d'une femme qui ne savait pas lire. Tombée en désuétude au commencement du siècle dernier, cette disposition légale peut nous paraître exorbitante, mais il faut avouer qu'elle était éminemment propre à assurer l'instruction des générations naissantes.

La lecture, pour qui sait en user, est un grand bienfait... On conçoit qu'un terrain si propice à la diffusion des idées parmi les masses et qui exerce un pouvoir aussi direct sur l'individu et partant dans la famille et la société, ait pu tenter le diable et qu'il ait vu là un moyen merveilleux d'accomplir son œuvre corruptrice.

De même que le théâtre, qui, dans son origine, devait servir à l'éducation du peuple, est devenu, par l'audace du geste et le cynisme du dialogue, l'une des plus grandes écoles du vice, le livre qui, demeuré honnête, eût joué un rôle éducatif et moralisant, de grande importance, est tombé entre les *griffes* du malin, qui en a fait *sa chose*, un instrument de perversion. C'est contre un tel péril social que nous devons lutter énergiquement.

Si nous n'avions à compter que sur les autorités constituées pour servir notre cause, cette dernière serait loin d'être gagnée. En tous pays, généralement, les lacunes de la loi, la complaisance des tribunaux, la crainte de l'impopularité chez les magistrats, les compromis de la politique et de la franc-maçonnerie, la subtilité des avocats, la lâcheté des témoins, tout cela, en dépit de

l'évidence des faits, achemine les coupables au bénéfice d'un pur et simple acquittement. Il est bon de penser que nous avons d'autres auxiliaires et que nous pouvons compter sur l'action morale et religieuse de ceux qui ont charge d'âmes. Aussi, dès le début de notre œuvre, nous nous sommes tournés du côté du clergé, et je suis heureux de pouvoir annoncer à l'assemblée de ce soir, que l'adhésion mondiale de l'Eglise catholique nous est assurée. Voilà trois ans que je suis rapporteur sur ce sujet. A Berne, en 1905, je vous ai communiqué les réponses de Sa Sainteté le Pape et des archevêques et évêques de Suisse et de France. A Bienne, l'an dernier, je vous ai fait part des missives du clergé catholique d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie. Aujourd'hui je vous parlerai de l'adhésion si cordiale et si sympathique des prélats d'Autriche, de Belgique, de Hollande, d'Angleterre, d'Amérique et des pays exotiques. Il nous restera pour compléter notre réseau clérical, comme transition aux communautés protestantes, à obtenir l'assentiment de l'Eglise orthodoxe russe et des Vieux-Catholiques. Il va sans dire qu'en dépouillant cette vaste correspondance, nous avons dû faire un choix dans cette liasse imposante de lettres, et en passer des meilleures, faute de temps.

Archevêché de Malines, le 17 août 1907.

Messieurs le Président et Secrétaire général,

« J'ai lu attentivement la lettre dans laquelle vous m'exposez la raison d'être et le but du *Bureau international d'information contre la littérature immorale*.

« Votre œuvre est trop éminemment chrétienne pour que j'hésite un instant à y applaudir de grand cœur.

« Je suis particulièrement heureux de voir que votre haute influence attire à vous les aspirations et le concours de tous ceux qui ont à cœur la dignité morale de la vie.

« Unissons persévéramment nos efforts, Messieurs, pour arrêter le plus possible toutes ces exhibitions immorales, sous quelque forme qu'elles se produisent, dont les gens honnêtes sont les témoins attristés. »

Encore une lettre des Pays-Bas qui contient un renseignement qui pourra être fort utile à notre Bureau. Elle est signée de l'Archevêque d'Utrecht.

« Nous avons l'honneur de vous informer en réponse à votre lettre du 15 Juillet 1907, qu'il y a déjà dans notre pays une association dont le but est à peu près le même que celui de votre excellente œuvre. Cette association a son siège à Rolduc (Limbourg) et son président est Monseigneur Dr R. Corten. Il Nous semble utile de vous faire connaître l'existence de cette œuvre déjà importante. Peut-être vous pourrez réclamer l'aide de cette association. » Utrecht, le 6 septembre 1907.

Après les Pays-Bas, l'Angleterre. De Glasgow, bonne réponse. L'archevêque donne son entière approbation au but poursuivi par notre Bureau, et souhaite le plus heureux succès à la lutte qu'il a entreprise contre la littérature immorale. — Glasgow, 21 août 1907.

Le temps nous presse et nous devons abréger.

C'est de la Ville-Sainte, au nord-ouest de l'Inde, au confluent du Gange et de la Djemna que nous recevons la lettre suivante :

« En recevant votre honorée lettre du 15 juillet 1907, dans laquelle vous me présentez vivement la raison d'être

et le but sublime que poursuit votre si méritante association; les nobles vues et louables desseins pour lesquels le *Bureau international contre la littérature immorale* fut institué et travaille généreusement, j'accueille aujourd'hui bien volontiers l'invitation que vous venez de m'adresser et le cœur plein d'horreur pour toutes sortes de publications qui attendent aux bonnes mœurs et de sympathie pour les personnages distingués réunis sous un même étendard contre le débordement et la diffusion des écrits obscènes, j'adhère de toute mon âme aux desseins élevés de la Ligue et forme les vœux les plus ardents pour la réalisation la plus rapide du noble but proposé.

« Il y a deux ans déjà, j'ai, dans une lettre pastorale à tout mon clergé, fait retentir dans chaque église de mon diocèse l'avertissement contre les mauvaises lectures et je ne cesserai de lui faire appel à entrer dans vos vues, et de lutter fortement et énergiquement contre la corruption de la jeunesse par l'image obscène, journaux licencieux, illustrations, etc.

Puisse le Seigneur bénir vos forces et couronner de succès votre pieuse association, comme je la bénis moi-même de tout mon cœur. »

22 août 1907.

Evêque d'Allahabad.

Pour suivre l'ordre chronologique, nous revenons en Europe.

Une lettre qui ne manque pas d'originalité est celle que nous écrit l'évêque de l'Istrie, lettre écrite en latin. Bonne idée, et pourquoi la langue de Cicéron ne deviendrait-elle pas la langue universelle tout aussi bien que l'*esperanto*.

« Nous ne pouvons répondre, illustre conseil, dit cet évêque, à votre bienveillante missive du 15 juillet dernier, sans vous féliciter vivement pour le but si noble qu'il poursuit, celui d'une alliance universelle entre les nations pour s'opposer au débordement effréné de cette pornographie, le plus grand ennemi des âmes et des mœurs, ce poison qui corrompt la jeunesse dès l'âge le plus tendre.

« Votre lutte n'intéresse pas seulement le bien de l'Eglise et le salut des âmes immortelles, mais l'éducation des peuples et leur prospérité.

« Veuillez Dieu, dans sa bonté, vous assister dans les efforts si méritoires que vous faites pour le bien de l'humanité et leur donner issue favorable. »

Parenzo, 29 août 1907.

« Monsieur le Président, écrit l'archevêque du Canada, l'administration d'un diocèse immense, encore nouveau, formé de plusieurs nationalités et de plusieurs rites, ne me donne guère le loisir de traiter une affaire aussi grave que celle qui occupe votre société, mais je puis certainement vous donner tout l'appui moral que vous méritez, et je le ferai très volontiers.

« Les cartes postales et les photographies obscènes existent, hélas! dans notre pays, mais elles sont plus surveillées et poursuivies que dans d'autres pays: néanmoins on trouve des infamies représentées et cachées dans les boîtes de cigarettes.

« Que le Bon Maître bénisse votre grande et belle œuvre, qui ira à restaurer le genre humain perverti par

la vue du vice exposé sans vergogne, comme aux temps païens, en certains pays, et que son influence mondiale vous récompense de vos admirables efforts pour diminuer le mal. »

St-Boniface, 3 septembre 1907.

La lettre suivante est datée du Paraguay, de ce grand Etat de l'Amérique du Sud, où les Jésuites établirent en 1568, sur la rive droite du Parana, au sud-est de l'Assomption, les fameuses missions qui formaient une sorte d'Etat théocratique indépendant, quoique rattaché à la vice-royauté de La Plata. Les Jésuites firent beaucoup de bien en convertissant en grande partie les Guaranis et les déterminèrent à se livrer à l'agriculture.

Voici la lettre de l'évêque de ce pays :

« J'ai en ma possession votre estimée lettre du 15 juillet écoulé, dans laquelle vous me faites connaître le but que se propose la ligue que vous présidez en demandant notre adhésion et notre coopération à l'œuvre que vous poursuivez. En présence du mal terrible qui exploite les basses passions humaines et qui dans tous les pays répand l'immoralité dans la littérature moderne, il n'existe pas de mission plus bienfaitrice pour la société en général et la jeunesse en particulier, que celle que vous accomplissez en essayant de sauver du naufrage tant d'âmes immortelles.

« Un effort si noble et si généreux ne peut qu'attirer sur vous la bénédiction et la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent au bien social et des autorités constituées dont le devoir est de veiller à la sécurité publique.

« Ainsi, Monsieur le Président, vos beaux travaux

ont tout de suite gagné ma sympathie, et je vous envoie mon adhésion la plus enthousiaste. Comme preuve de l'intérêt que je porte à votre œuvre, qu'il me soit permis de vous dire, à mon tour, que depuis longtemps j'ai ordonné que sur toute l'étendue de mon diocèse, un mandement soit lu dans tous les villages, donnant à mes paroissiens de salutaires instructions contre le mal que vous combattez.

« Et maintenant que j'ai reçu une nouvelle impulsion du *Bureau international contre la littérature immorale*, siégeant à Genève, je redoublerai de vigilance, et m'inspirerai des sages avis qu'il m'envoie.

« J'espère, Monsieur le Président, que cela ne sera pas la dernière fois que je serai favorisé des conseils de votre Bureau. »

Juan-Sinforiano BOGARIN,
Evêque du Paraguay.

Assomption, 1^{er} octobre 1907.

Passons au Brésil:

Uberaba (Minas Geraes), 15 oct. 1907.

« Monsieur le Président,

« Monsieur le Secrétaire général du *Bureau international contre la littérature immorale*, siégeant à Genève,

« J'ai lu avec le plus grand intérêt la raison d'être et le but de votre œuvre admirable. Je l'approuve de toute mon âme et m'y associe de grand cœur. Puisse-t-elle

se développer dans tout le Brésil et y porter ses fruits.

« Comme signe de mon approbation et de mon adhésion complètes, je vous adresse une de mes dernières lettres pastorales où vous pourrez voir que même avant de connaître votre œuvre j'étais entré dans vos vues.

Votre humble serviteur,

Edouard, *Evêque de Goyaz.* »

Voici quelques passages de ce mandement, écrit en portugais :

« Ecoutez tous, chers Diocésains, les paroles qu'en vue du péril qui menace vos âmes vous adresse votre pasteur.

« Si vous aimez et respectez la Religion, imitez les fils d'Ephèse et jetez au feu les livres, brochures et journaux qui l'insultent.

« Si vous aimez la patrie, ne lisez jamais ce qui préconise le mal et au lieu de l'honorer la précipite dans l'ignominie.

« Si vous aimez la Société, ne lisez jamais des journaux qui à grand bruit vantent une civilisation dont le résultat le plus net est l'augmentation des hôpitaux et des prisons, et l'accroissement du chiffre des suicides et de la folie.

« Si vous aimez la famille, ne tolérez jamais que dans le sanctuaire de votre foyer puissent se glisser ces lectures qui transplantent l'immoralité dans les maisons les plus honnêtes, sont une des principales causes

de tant de maris trahis, tant d'épouses abandonnées et tant de filles déshonorées.

« Si vous aimez les sciences et les lettres, n'approuvez jamais une presse qui n'a jamais rien fait d'autre que de les corrompre.

« Si vous aimez le bon sens et les bonnes mœurs, détruisez les nouvelles, les romans, les contes, les poésies, les journaux, qui sont de véritables écoles du vice.

« Si vous aimez tout cela, tout en aimant la lecture, lisez ce que produisent les plumes chastes, de bon goût, honnêtes et bien intentionnées.

« Si, mes fils bien aimés, vous voulez demeurer fidèles à la sainte et vraie religion de nos ancêtres, ne prêtez pas l'oreille à l'impiété et fermez votre porte à ces journaux, qui infailliblement et pour le plus grand de tous les malheurs du monde, feront naufrager votre foi.

« Votre mission, collaborateurs bien-aimés, c'est l'œuvre de l'Évangile. Rassemblés au pied de la croix par les liens de la charité, resplendissants tels que des astres créés par Dieu pour éclairer le monde, vous formez un vaillant escadron pour mettre en déroute les phalanges infernales. »

Poursuivons :

Port-Louis (Ile Maurice), le 11 oct. 1907.

« Monsieur le Président,

« Je m'associe de tout cœur à vos efforts contre la littérature immorale. Elle pénètre dans cette île lointaine pour le malheur de la jeunesse. Je verrai avec mon

clergé par quels moyens on pourra repousser cette néfaste invasion, ou, au moins sauvegarder nos jeunes catholiques contre cette peste morale.

« Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de mes hommages respectueux pour votre Bureau et pour ses membres. »

O'NEILL,

Evêque de Port-Louis.

Wellington (Nouv.-Zélande), 18. oct. 1907.

« Je vous assure, nous dit l'archevêque newzélandais, que j'accorde bien volontiers ma vive sympathie et ma haute approbation à votre œuvre et que je ferai mon possible à l'avenir, comme du reste je le fais à présent, contre les mauvaises lectures et la littérature immorale. Je suis heureux de vous faire savoir que les autorités publiques ici, par rapport aux cartes postales, photographies obscènes et annonces qui ont le même caractère, se sont montrées très sévères et ont condamné à une forte amende certains libraires qui avaient exposé publiquement des photographies obscènes ou quasi-obscènes. »

François REDWOOD,

Archevêque de Wellington.

En date du 31 octobre 1907, il nous est parvenu un cordial message de l'Autriche. Il est signé du docteur Charles Vècèra, secrétaire de l'Evêque de Brune, en Moravie. Sa Grandeur joint à ses salutations, toutes ses

félicitations au sujet de l'œuvre que nous avons entreprise, nous promet son concours et la communication de notre lettre à l'Association du clergé autrichien.

Nous avons reçu une très bonne lettre d'Asie :

Smyrne, le 13 novembre 1907.

« Monsieur le Président,

« Je ne saurais trop vous féliciter, ainsi que les personnages distingués qui avec vous travaillent pour la religion et pour la même cause, d'avoir conçu et exécuté le projet éminemment catholique de lutter contre la corruption de la jeunesse par des écrits et des images obscènes. C'est donc vous dire que de tout cœur j'adhère à la haute approbation que le Saint-Père donne à votre œuvre.

« Dans le pays que le Saint-Siège a confié à ma sollicitude pastorale, je m'efforcerai autant qu'il est en mon pouvoir de vous aider dans cette lutte antipornographique que vous avez si noblement entreprise. Et d'ailleurs, la tâche m'en est rendue facile par le grand nombre de bons livres que certaines communautés religieuses mettent en circulation parmi les fidèles de mon diocèse.

« En vous bénissant, Monsieur le Président, vous et vos honorés collaborateurs, je forme le vœu que le Divin Maître répande sur vous toutes ses célestes fa-

veurs et couronne de succès vos inlassables et généreux efforts. »

Dominique MARENGO,
Archevêque de Smyrne,
Vicaire apostolique de l'Asie-Mineure.

Il ressort de la lecture de ces nombreuses lettres d'archevêques et d'évêques que l'Eglise catholique ne craint pas d'aborder en chaire les questions sociales et d'exercer son influence morale par ses lettres pastorales qui sont d'un si grand effet sur leurs ouailles. Ces prélats peuvent beaucoup par leur parole, par leurs écrits, sans aller si loin que l'archevêque de Paris, qui, en 1765, se rendit au Salon et fit sortir, au nom de la morale publique, le fameux tableau *le Confessionnal*. Bel acte de prestation personnelle.

Nos ecclésiastiques protestants ne devraient pas craindre d'aborder le sujet des mauvaises lectures, soit en public du haut de la chaire, soit en particulier dans leurs entretiens avec leurs paroissiens. Les consistoires réformés devraient publier des appels chaleureux en vue de porter remède au mal, comme les évêques de l'Eglise romaine le font, ainsi que nous venons de le voir, sous la forme de *mandements*. On est forcé de reconnaître que l'une des causes de la dégénérescence morale vient de l'éparpillement des forces de l'Eglise; les discussions des théologiens qui partagent un cheveu en quatre, les intérêts de clocher et les subtiles disputes de doctrine priment malheureusement les questions de moralité publique. Les Eglises qui ne peuvent pas s'entendre sur le terrain dogmatique ou confession-

nal, devraient tout au moins s'unir pour former une grande ligue chrétienne en vue de la conservation de la pureté et du respect de la nature humaine dans ce qu'elle a de respectable. En reléguant de plus en plus à l'arrière-plan les intérêts moraux de l'humanité, les Eglises réformées perdent tous les jours l'influence sociale, très grande, qu'elles possédaient autrefois.

Rendons ici toutefois justice à une manifestation des plus honorables que firent, en 1875, les pasteurs protestants et les laïques réunis aux conférences de Nîmes: « Les soussignés, dit la déclaration, pénétrés du danger de toute littérature licencieuse, croient devoir profiter de ce qu'ils sont réunis dans le but de ramener leurs coreligionnaires dans la voie de la sanctification, pour protester avec toute l'énergie de leur conscience de chrétiens et de pères de famille, contre la propagation et la vente des romans impurs, ainsi que contre la publication de toute revue ou journal contenant des articles anecdotiques ou d'imagination qui auraient de près ou de loin un tel caractère. Ils se croient fondés à solliciter tout écrivain, tout journaliste, tout éditeur, tout libraire, à renoncer à de telles publications. Ils espèrent fermement que leur appel sera entendu et que les libraires protestants, en particulier, fermeront dorénavant l'accès de leurs catalogues à tout livre et à toute revue condamnables au point de vue que nous indiquons. »

Voilà un heureux pronostic qui nous réjouit à la veille de la campagne que nous allons entreprendre chez nos coreligionnaires.

Luttons tous ensemble sous le drapeau interconfessionnel contre l'ennemi commun. Le diable est malin. Il ourdit des complots, il prépare des batailles. Et les

enfants de lumière ne dresseraient pas comme lui leurs plans pour le combat? Suivons pour le salut des âmes les habiletés stratégiques de celui qui veut les perdre!

On raconte qu'un jour, dans l'entourage de l'Empereur à l'île d'Elbe, on vint à parler d'Austerlitz. Napoléon expliqua qu'une certaine disposition de son artillerie, dont les résultats décidèrent du gain de la bataille, lui avait été suggérée par le souvenir de quatre vers de Milton. Ces vers que voici décrivent les artifices de Satan pendant sa guerre avec le Ciel.

« Dans une caverne profonde, il traîne ses infernales
« machines, entourées de tous côtés par d'épais esca-
« drons dont l'ombre les protège et rend à nos yeux la
« fraude impénétrable. »

Faisons de même. Imitons l'empereur et préparons ainsi notre grande victoire!...

J'ai dit.

Bureau International d'Informations

CONTRE LA

LITTÉRATURE IMMORALE

COMITÉ

MM. Jérôme PERINET, *Président.*
Aug. DE MORSIER, *Vice-Président.*
Eugène DE BUDÉ, *Secrétaire général.*
E. VIOLLIER, *Secrétaire adjoint.*
William BARDE, *Trésorier.*

Conseillers : MM. Frank LOMBARD.

- » A. WAKKER.
 - » A. BERT, Gênes.
 - » E. COURVOISIER, Neuchâtel.
 - » M. KEBEDGY, Caire.
 - » M. PORRET, Neuchâtel.
 - » L. COMTE, Saint-Etienne.
 - » M. POURÉZY, Bordeaux.
 - » H.-Ch. PERINET.
-

MEMBRES CORRESPONDANTS

Algérie : M. DE TONNAC, interprète, Etat-major militaire.

Allemagne : M. le Baron DE STARCK, Berlin.

Amérique : MM. VICERA, avocat, Rio-de-Janeiro.
Philip JAMIN, correspondant, Chicago,
Daily News.

VREELAND, maître ès-arts, Princeton,
Etats-Unis.

Espagne : M. le Pasteur FAITHFULL, Madrid.

France : M. Georges BARBEY, avocat, Paris.

Hollande : M. REGOUT, député, La Haye.

Hongrie : M^{me} Emma DESSEWFFY, Budapest.

Italie : MM. Lino FERRIANI, Como.
le Prof. BETTAZZI, Turin.
CALVI, Milan.
BATEMAN, Florence.

BUREAU INTERNATIONAL
CONTRE LA
LITTÉRATURE IMMORALE

STATUTS

adoptés le 6 Novembre 1906.

ARTICLE PREMIER

Il est formé entre les personnes qui adhèrent aux présents statuts une Société jouissant de la personnalité civile, conformément au Titre XXVIII du Code fédéral des obligations.

ART. 2.

Cette Société, fondée par le congrès international contre la littérature immorale qui eut lieu à Lausanne en 1893, prend le nom de « Bureau international contre la littérature immorale ».

Elle a son siège à Genève.

ART. 3.

La Société a pour but :

1^o De lutter dans tous les pays contre toutes les publications et productions, présentant un caractère immoral, licencieux ou obscène et qu'elle considère comme un danger social, de nature à encourager le vice ou à le provoquer.

2^o De centraliser tous renseignements utiles à sa cause ; elle entretient en conséquence des relations avec les différents pays où s'exerce son action.

ART. 4.

La Société a une durée indéterminée.

Elle ne peut être dissoute que par décision de l'assemblée générale des Sociétaires, prise en conformité de l'art. 13, § 3 ci-après.

ART. 5.

La Société est indépendante de tout parti politique et de toute confession religieuse. Elle réunit en association volontaire les personnes de l'un ou l'autre sexe désireuses de contribuer à la réalisation de son but.

ART. 6.

Font partie de la Société, moyennant admission par le Comité, ceux qui déclarent adhérer aux présents statuts.

Les Sociétaires se divisent en membres individuels et membres collectifs. Ces derniers sont constitués par les groupes, associations ou sociétés diverses qui se rattachent collectivement au Bureau international contre la littérature immorale.

ART. 7.

Les ressources de la Société comprennent les cotisations de ses membres, les dons et legs qui lui seraient faits à quelque titre que ce soit.

Le montant de la cotisation annuelle est volontaire.

ART. 8.

Les Sociétaires ne sont tenus à aucune responsabilité personnelle quant aux engagements de la Société, lesquels sont uniquement garantis par les biens de celle-ci.

ART. 9.

La Société est administrée par un Comité de cinq membres au moins et de vingt-cinq au plus, élus pour trois ans par l'Assemblée générale, parmi les Sociétaires majeurs.

Pour la première période triennale, le Comité sera composé de 15 membres.

ART. 10.

Le Comité élit dans son sein un président, un ou deux vice-présidents, un secrétaire général et un trésorier. Il peut aussi nommer un directeur ou secrétaire adjoint avec voix consultative.

ART. 11.

Le Comité a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration des affaires de la Société. Pour tous les actes à passer et toutes les signatures à donner, la Société est valablement représentée, sauf délégations spéciales, par son président et un des membres du Bureau.

ART. 12.

Une fois au moins chaque année, dans le dernier trimestre, le Comité convoque les Sociétaires en Assemblée générale au lieu fixé par lui et leur rend compte de sa gestion, des comptes de l'exercice, ainsi que du rapport des vérificateurs des comptes.

ART. 13.

Chaque membre individuel ou collectif dispose d'une voix dans l'Assemblée générale.

Les décisions de l'Assemblée générale sont prises

à la majorité des membres présents quel qu'en soit le nombre.

Toutefois, toutes décisions relatives à la modification des présents statuts ou à la dissolution de la Société ne pourront être valablement prises qu'à la majorité des deux tiers des votants.

ART. 14.

Les convocations à l'Assemblée seront faites par lettres adressées à chaque membre quinze jours au moins à l'avance.

Toutes propositions des membres de la Société devront, pour être soumises à l'Assemblée générale, être communiquées au Comité avant le 1^{er} septembre.

ART. 15.

L'Assemblée générale est présidée par le président du Comité, ou, à son défaut, par un autre membre du Comité. Le Secrétaire dresse le procès-verbal.

ART. 16.

En cas de dissolution de la Société, son actif ne sera pas partagé entre les Sociétaires, mais devra être affecté suivant décision de l'Assemblée générale à une institution poursuivant un but analogue.

Rapport du Trésorier

sur l'exercice 1906-1907 présenté à l'Assemblée générale du
29 novembre 1907.

Mesdames et Messieurs,

Le rapport financier que j'ai l'honneur de vous soumettre aujourd'hui présente la situation anormale de comprendre pour un exercice de 11 mois les dépenses d'une période plus étendue. A mon entrée en fonctions, le 1^{er} novembre 1906, j'ai en effet eu à régler un certain nombre de comptes arriérés qui ont passablement grevé notre budget annuel.

La comptabilité a été réorganisée et l'exercice financier fixé du 1^{er} octobre su 30 septembre.

Par suite de notre nouvelle organisation, nous avons cherché à nous attacher un certain nombre de membres réguliers parmi nos souscripteurs les plus fidèles, mais ce système n'a pas paru rencontrer grande faveur auprès du public. — Au 30 septembre il s'élevait à 29.

Par le fait de la baisse générale de la presque totalité des titres en Bourse, notre Fonds de Réserve se trouve diminué de fr. 308,40.

Le Trésorier, W^m BARDE.

Nos encaisses pour l'exercice écoulé se décomposent comme suit :

Dons et cotisations	Fr. 2067 —	
Intérêts divers	» 209 90	Fr. 2276 90

Voici d'autre part le détail de nos dépenses:

Frais de Bureau	» 677 45	
Déplacements	» 196 30	
Honoraires du Secrétaire (13 mois).	» 575 —	
Constitution de la Société (Pers. civile)	» 151 80	
Réunions et assemblées	» 24 —	
Allocations	» 50 —	
Impressions diverses	» 535 75	Fr. 2210 30
L'excédent de nos recettes est donc de		<u>Fr. 66 60</u>

Somme que nous avons passée au Fonds de Réserve, qui par suite de la baisse générale des Titres se trouve réduit à fr. 5004 15.

Bilan au 30 Septembre 1907	
Compte de Caisse	Fonds de Réserve. Fr. 5004 15
Espèces Fr. 7 20	
De Beaumont, de l'Harpe & C ^e , solde disponible » 316 95	
Actions et obligations	
15 obl. Lombardes	
anc. de 312 — . . » 4680 —	
Fr. 5004 15	Fr. 5004 15

Rapport des Vérificateurs des Comptes

*sur l'exercice 1906-1907, présenté à l'Assemblée générale du
29 novembre 1907.*

Mesdames et Messieurs,

En vertu du mandat que vous nous avez confié, nous avons eu l'honneur d'examiner les comptes de votre Bureau, comptes qui ont été, cette année, établis par votre trésorier en partie double, et que nous avons trouvés exacts et en ordre parfait.

Les recettes (dons et intérêts) ont dépassé les dépenses diverses en 1906-07 de fr. 66,60, somme qui vient en augmentation de votre Fonds de Réserve. Mais, par suite de la baisse des valeurs mobilières, cette année, ce Fonds de Réserve se trouve, malgré le petit bénéfice ci-dessus, subir une perte sur le dernier Bilan de fr. 308,40 (fr. 5004,15 contre fr. 5312,55).

Une société d'utilité publique tout spécialement, et la vôtre aussi, Messieurs, devrait établir ses comptes de telle sorte qu'elle n'ait pas à se préoccuper des variations des cours de la Bourse, qui, pour des valeurs de premier ordre (les seules qui soient en cause ici) ne sont jamais dépréciés que momentanément. Aussi, nous vous proposons de maintenir dans vos Bilans à venir une estimation de vos fonds assez basse pour prévenir toute diminution éventuelle. Ce ne sera qu'une perte virtuelle tant que vous ne dépenserez que les intérêts, et le jour où il sera nécessaire de vendre du capital, vous serez à l'abri de toute mauvaise surprise.

Dans ces conditions, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Genève, le 29 Novembre 1907.

Les Vérificateurs des Comptes :

Rob. JULLIARD.

Alb. LOMBARD.

TABLE DES MATIERES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BIENNE.

	Pages
Procès-verbal de Bienne.....	5
Discours de M. Hemmel, de Lyon.....	7
Le Clergé catholique et le Bureau international, par Eug. de Budé.....	15

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE GENÈVE.

Procès-verbal de Genève.....	31
Discours de M. J. Perinet.....	33
Le Clergé catholique et le Bureau international, par Eug. de Budé.....	55
Membres du Bureau et Comité.....	71
Membres correspondants.....	72
Statuts.....	73
Rapport du Trésorier et bilan au 30 septembre 1907 ..	78-79
Rapport des Vérificateurs des Comptes.....	79

*Le Bureau International
contre
la Littérature immorale
est situé*

*Rue du Stand, 53, au 1^{er}
Genève*

Heures de réception :

Les mardi et vendredi de 5 à 7 h.

